



# Développement durable

## Rapport annuel 2022



# INTRODUCTION

L'année 2022 a été marquée par des épisodes de sécheresse et de canicule, des températures jamais enregistrées, des tornades localisées et destructrices... le changement climatique est déjà une réalité dans l'Eure. Les années à venir seront déterminantes pour l'atténuer et s'adapter à ses conséquences.

Les bouleversements climatiques comme les autres enjeux environnementaux que sont la perte de biodiversité, la dégradation des réserves d'eau en quantité et en qualité, la multiplication des risques sanitaires et environnementaux, ont déjà des conséquences économiques et sociales importantes.

Le Département de l'Eure renforce sa démarche de transition écologique et solidaire pour répondre à ces enjeux avec et pour le territoire, dans une logique d'accélération des transformations, des adaptations réfléchies aux crises environnementales, énergétiques et sociales. La question de la transition écologique et énergétique rejoint celles de la justice sociale et des solidarités, solidarité entre territoires, solidarité entre Eurois, ... au cœur des compétences départementales.

C'est dans cet esprit que les Assises des solidarités ont été organisées de février à octobre. Leur objectif était de re-questionner l'ensemble des politiques sociales mises en place par le Département et les besoins nouveaux des usagers, en organisant le dialogue avec les partenaires pour apporter une réponse collective.

L'Agence de la ruralité euroise a été créée pour accompagner des maires dans leur démarche de territoire et notamment leurs projets de transition écologique, transition énergétique, d'accès à la santé et à l'éducation...

En parallèle, les modalités de soutien aux communes et EPCI ont été revues et enrichies avec, notamment, la création du dispositif «ma commune, grandeur Nature» opérationnel dès 2023. Celui-ci a pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins des collectivités en matière de protection de la nature et de la biodiversité comme un facteur d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, d'amélioration du cadre de vie, d'espace de ressources et de lien social pour les habitants et aussi d'attractivité touristique.

Enfin, l'assemblée départementale a voté le lancement de la stratégie «L'Eure, Terre d'avenir» visant la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la préservation des ressources naturelles (biodiversité, eau, sol...), la relocalisation de l'alimentation et la mobilisation de tous dans la transition écologique.

L'année 2023 sera consacrée à une large consultation des acteurs du territoire pour construire ensemble un avenir durable.

**Sébastien Lecornu**  
Président du Conseil départemental

# SOMMAIRE

**5 | AVANT-PROPOS**

**7 | AFFAIRES GÉNÉRALES, DIALOGUE SOCIAL, FINANCES ET SPORT**

**19 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NUMÉRIQUE, MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE ET SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES**

**26 | SANTÉ, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP**

**34 | EMPLOI, INSERTION, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE**

**40 | CULTURE, PATRIMOINE, LECTURE PUBLIQUE, ARCHIVES, RELATIONS INTERNATIONALES**

**46 | MONDE AGRICOLE, RURALITÉ, BIEN-ÊTRE ANIMAL**

**53 | PROTECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, CYCLE DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ**

**65 | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, BÂTIMENTS ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES**

**75 | ÉDUCATION, COLLÈGES ET JEUNESSE**

**80 | MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

**86 | URBANISME, HABITAT, LOGEMENT, POLITIQUE DE LA VILLE ET REVITALISATION**

**93 | SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

**99 | FAMILLE, PROTECTION DE L'ENFANCE ET ÉGALITÉ FEMME/HOMME**

**104 | TOURISME ET ATTRACTIVITÉ**

# AVANT-PROPOS

## LA RÉGLEMENTATION REND OBLIGATOIRE L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FIXE LES MODALITÉS DE SON CONTENU.

- La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, a introduit pour les Conseils Départementaux l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.
- Ce rapport est présenté lors du débat sur les orientations budgétaires car il constitue un outil d'aide à la décision pour définir et planifier les actions qui visent à répondre aux finalités suivantes :
  1. Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
  2. Épanouissement de tous les êtres humains ;
  3. Lutte contre le changement climatique ;
  4. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles ;
  5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

## LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2015, 193 pays aux Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030). Ils constituent un plan d'actions pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.



Au travers de l'élaboration d'une feuille de route, la France a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre ces objectifs de développement durable tant sur le plan national qu'international. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'agenda 2030 et l'accord de Paris.

## **CE RAPPORT A AINSI ÉTÉ RÉDIGÉ SELON LA MÉTHODOLOGIE SUIVANTE :**

Le document est structuré selon les 13 vice-présidences et les différentes politiques mises en œuvre par le Département de l'Eure. Pour chaque domaine d'intervention, il est ainsi exposé :

1. Introduction avec des éléments de contexte sur les thématiques
2. Les documents stratégiques et plans d'actions
3. Les réalisations 2022
4. Les chiffres clés
5. Une ou des actions phares 2022
6. La contribution aux ODD
7. Les perspectives 2023

**AFFAIRES GÉNÉRALES,  
DIALOGUE SOCIAL,  
FINANCES ET SPORT**

# INTRODUCTION

## RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES ENJEUX PARTAGÉS

La gestion des ressources humaines et le développement durable se croisent et s'articulent de plus en plus car ils tendent vers un progrès social et une performance globale en redonnant du sens à la collectivité qui met en place cette double politique.

C'est un projet fédérateur auquel les agents doivent être associés et apportent une contribution :

- à la diversité de leurs expériences au sein de la structure, à partir de leurs points de vue et idées, et en retour ;
- à une ouverture aux autres ;
- à façonner une fierté d'appartenance qui ne se décrète pas mais repose sur des éléments tangibles ;
- à donner du sens au travail de chacun, une aspiration très forte à notre époque liée au besoin de cohérence entre ses valeurs personnelles, son utilité dans la société, et sa vie professionnelle.

De la sensibilisation au développement durable à l'accompagnement d'une transformation des métiers, la mobilisation des agents est source de création de valeurs. Pour passer de l'idée à l'action qui valorisent des expériences concrètes, des actions ont été mises en place pour acculturer à l'ensemble de ces enjeux les agents de la DRH eux-mêmes et tous les collaborateurs qui seront chacun un ambassadeur.

D'autres enjeux autour des ressources humaines sont étroitement imbriqués avec la prise en compte du développement durable dans les organisations. Ainsi, les questions de management de la diversité, de bien-être, de dialogue social ou encore de développement des compétences, et même de rémunération, sont des axes majeurs d'une politique de responsabilité sociale.

Ces différents sujets sont autant de chance de synergie entre les fonctions développement durable et ressources humaines ; ils concernent toutes les organisations et invitent à une approche toujours plus intégrée de ces enjeux partagés.

## FINANCES

Par l'émission d'obligations durables ainsi que les dispositifs financiers incitatifs en matière de transition écologique, le Département vise à faciliter et à développer des modes de déplacements doux que ce soit via l'acquisition de vélos électriques ou la réalisation d'une voie verte dans le cadre du projet Seine à vélo. Ces financements permettent également de réaliser des investissements en matière de rénovation ou de réhabilitation écologique des bâtiments, ou des constructions de bâtiments à faible consommation énergétique, en particulier pour les EHPAD et les collèges.

## COMMANDE PUBLIQUE

Il devient de plus en plus impérieux d'intégrer la notion de développement durable dans les marchés. En effet, le Plan national pour des achats durables fixe, d'ici 2025, des seuils en matière d'insertion de clause environnementale et sociale. 100 % des marchés devront contenir une clause environnementale et 30 % une clause sociale.

Par ailleurs, l'article 35 de la loi climat et résilience du 22 août 2021 impose de prendre en compte ces considérations environnementales à la fois dans les spécifications techniques du marché, dans ses conditions d'exécution et les critères d'analyse des offres, et ce, de manière systématique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.



L'article 2 du décret d'application de ladite loi, publié le 2 mai dernier, apporte un complément à l'obligation de fixation d'un critère environnemental. En effet, d'ici le 1<sup>er</sup> août 2026, il ne sera plus possible d'établir un critère prix unique pour les achats de « services et fournitures standardisés dont la qualité est insusceptible de variation d'un opérateur économique à l'autre », ni un coût global «classique». Les acheteurs pourront alors :

- soit établir un coût global comme seul critère d'analyse des offres, mais uniquement dans la mesure où il prend en compte des considérations environnementales ;
- soit établir un critère prix qui devra nécessairement être accompagné d'au moins un critère environnemental.

Dès lors, le Département a intensifié, dans le cadre de la construction de ses marchés, le recours aux clauses développement durable.

## SPORT

Le département de l'Eure comptabilise 3 469 équipements sportifs sur son territoire, soit 57,8 équipements pour 10 000 habitants. À noter que le taux normand est de 51 équipements pour 10 000 habitants.

La politique sportive départementale s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique sportive de proximité sur l'ensemble du département, notamment dans les zones rurales. Un accent est mis sur le développement des pratiques sportives pour les femmes et les personnes en situation de handicap.



# STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS

## RESSOURCES HUMAINES

[Jouets de Noël des enfants des personnels](#) : réflexion autour de l'éco-conception des jouets.

[Aide à l'acquisition d'un vélo électrique pour les personnels](#)

L'objectif de ce dispositif est de promouvoir les modes de déplacements actifs :

- en proposant une alternative plus flexible au système de mise en libre-service des vélos à assistance électrique (VAE) du Conseil Départemental ;
- en développant l'usage du VAE en impactant sur son premier frein : le coût d'acquisition.

Le budget alloué chaque année est de 7 000 €, correspondant à 28 subventions de 250 € chacune.

## FINANCES

[Dispositif «prêt à taux zéro pour l'acquisition d'un véhicule automobile dont l'émanation carbone est inférieure ou égale à 120 grammes de CO2 par kilomètre électrique»](#) (un montant de 3 000 €, pour les jeunes Eurois âgés de 18 à 25 ans).

[Dispositif «prêt à taux zéro relatif à l'acquisition d'un vélo électrique»](#) (montant jusqu'à 1000 euros).

## COMMANDE PUBLIQUE

La planification achats des directions, permet désormais d'examiner en amont les marchés avec un potentiel de développement durable et de déterminer les éléments sociaux, sociétaux ou écologiques qui pourront être insérés.

## SPORT

La politique actuelle du service des sports se tourne autour [du sport pour tous](#). Une sensibilité envers les publics éloignés de la pratique est lisible dans l'ensemble des dispositifs sports du Département.

Le Département a par ailleurs développé le programme [bien-être et sport](#) qui s'adresse à tous les agents du Département, quel que soit leur métier ou leur résidence administrative. Expérimental en 2019, il s'est déployé progressivement auprès d'une majorité des agents grâce à l'utilisation de la visio-conférence mais également grâce à des actions en présentiel sur les territoires.

# RÉALISATIONS 2022

## RESSOURCES HUMAINES ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Formations : plan de formation adapté, formations liées à la protection de l'environnement (biodiversité, ressources en eau, transition énergétiques), à la santé (prévention des addictions...).
- Qualité de vie au travail : mise en place d'un séminaire des cadres et de 42 groupes de travail sur ces thématiques pour améliorer les conditions et les relations au travail.
- Dématérialisation, sécurisation et simplification des processus en parallèle de la démarche de numérique responsable par un renforcement du SIRH.
- Mise en place du vote électronique pour les élections des représentants du personnel afin d'améliorer la participation, la sécurité du vote, optimiser le temps passé, la logistique et le papier.
- Promotion de l'égalité femmes hommes : élaboration du rapport pluriannuel de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes et bilan de la première année du plan d'actions.
- Télétravail : déploiement du deuxième jour télétravail de droit commun courant depuis juin 2022. Les agents dont les tâches sont télétravaillables ont été dotés d'outils informatiques et téléphoniques. Le télétravail permet ainsi de diminuer l'empreinte carbone de par la limitation des déplacements et une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle.
- Outil d'accompagnement (coaching individuel et d'équipe, Co-développement, serious game...).
- Intégration des travailleurs en situation de handicap : recrutement, aménagement de poste, aides à l'amélioration de la vie des agents en situation de handicap, mesures d'accompagnement des parcours professionnel. Organisation du Duo Day.
- Participation à un Forum numérique de l'emploi public.
- Renforcement de l'équipe pluridisciplinaire de santé et qualité de vie au travail pour accompagner les agents dans leur maintien dans l'emploi, leur mobilité, repositionnement ou reclassement professionnel.
- Prévention des risques psycho-sociaux/favorisation du bien-être au travail : recrutement d'une psychologue à temps plein en interne.
- Service support départemental à destination des agents de la délégation aux politiques sociales : le relais RH
  - Ce service a pour mission de favoriser l'écoute et l'accompagnement des agents dans l'exercice de leur métier afin de trouver ensemble des solutions à leurs difficultés et favoriser ainsi le bien-être au travail et améliorer leur quotidien. Concrètement, des permanences en territoire, au plus proche des personnels, sont organisées tous les lundis évitant ainsi les déplacements multiples : seule une personne du relais RH effectue le trajet pour venir à la rencontre des agents qui en font la demande.
  - De plus, la fiche de saisine à compléter au préalable et l'inscription se font par voie dématérialisée.
  - Le service relais RH s'attache toujours à privilégier la transmission d'informations par voie dématérialisée en s'appuyant sur des envois par mail ou via l'espace synergie dédié à la délégation sociale : guide handicap, guide des formations cadre, procédures...

## FINANCES

- Émissions inaugurales à caractère social, environnemental et responsable : les obligations durables apportent une plus grande visibilité sur les fonds empruntés à travers notamment le reporting d'impact réalisé par l'emprunteur. Comme le Département s'y était engagé, un rapport annuel 2021 dédié au suivi détaillé des projets visés par l'émission inaugurale a été élaboré. Ce document présenté à la plénière du 24 juin 2022 contient des informations précises sur le degré d'avancement de chaque projet et les indicateurs d'impacts disponibles à ce jour. Cependant, les éléments synthétiques suivants peuvent être relevés en termes d'allocation et d'impacts :
  - 63 % de l'emprunt de 20 M€ ont été alloués à fin 2021, soit 12 M€ ;
  - 38 lits créés et 107 lits rénovés en EHPAD ;
  - 132 kilomètres de voies vertes financées ;
  - 350 524 passages en 2021 sur les tronçons Vernon Giverny et Berville-sur-Mer.
- Poursuite de la dématérialisation des procédures en parallèle de la démarche de numérique responsable.

## COMMANDE PUBLIQUE

### Exemples de marchés contenant des considérations environnementales

Pour la première fois, un marché global de performance a été rédigé pour le marché «Création et maintenance d'un parcours lumineux nocturne sur le site du Domaine d'Harcourt» (cf encart action phare).

L'accord-cadre d'acquisition de matériels informatiques, logiciels, réseaux et prestations associés est relancé cette année. Cela a permis d'inclure des considérations environnementales, notamment au regard de la loi AGECE (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire). En effet, l'article 58 de la loi impose d'acquiescer des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant des matières recyclées. S'agissant du matériel informatique, nous devons donc inclure dans le marché l'exigence suivante : au moins 20 % du montant d'achat annuel hors taxe pour les matériels informatiques issus de la liste du décret d'application de la loi, doivent être issus de la réutilisation ou du réemploi.

Concrètement, le catalogue en ligne du prestataire devra mettre en évidence les produits éco-labellisés ou issus de la filière du réemploi/recyclage.

### Exemples de marchés contenant des considérations sociales

Six marchés ont été successivement lancés pour la «Création et distribution d'un journal local d'informations bimensuel sur un support print et web pour les citoyens Eurois». S'agissant du marché portant sur la distribution du journal, il a été réservé aux ESAT (établissements ou services d'aide par le travail), SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) et EA (entreprises adaptées). Ce marché n°4 est décomposé en trois lots en fonction de la zone géographique de distribution. Trois établissements ont donc été retenus en fonction des critères de jugement des offres afin d'effectuer cette prestation de distribution du journal, sur le territoire défini pour chaque lot concerné.

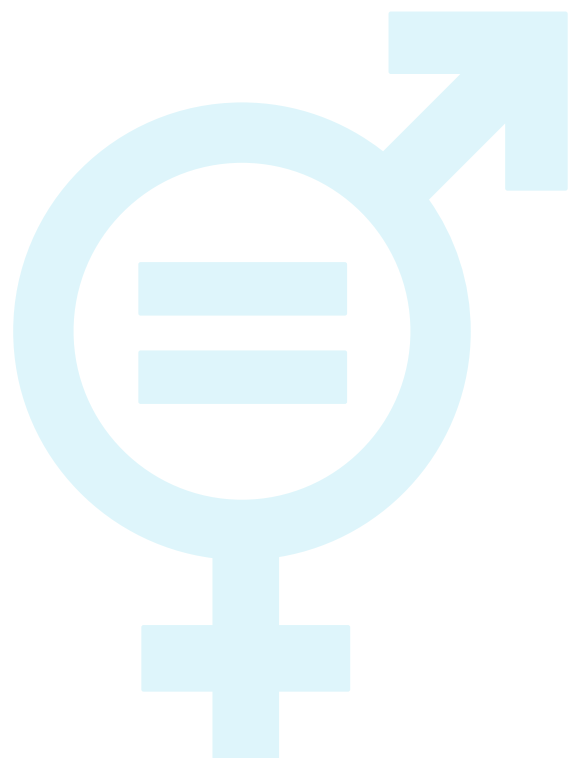
L'accord-cadre « Entretien ménager et nettoyage de la vitrerie pour les sites du Département de l'Eure et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure» relancé cette année prévoit la réunion du titulaire et du Département 6 mois après la notification du marché. Cette réunion a pour objectif de réaliser un bilan organisationnel afin de pallier aux difficultés d'exécution et prendre en compte le ressenti du personnel, pour améliorer sa qualité de vie au travail.

## SPORT

[En interne au sein de la collectivité à destination des agents.](#) À la suite du COVID, qui a éloigné les collaborateurs et contribué à une diminution du bien-être (physique et psychique), il a été mis en place un programme «wellness sport» au bénéfice des agents de la collectivité afin de retrouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle : cours de yoga, coaching individuel par cycle de 3 séances, cours de fitness, séance de sport collectif.

[En externe, auprès du mouvement sportif](#) (clubs sportifs / comités départementaux / athlètes) via les actions suivantes :

- développement du sport pour les personnes en situation de handicap via le dispositif Acce'Sport qui propose une aide financière (20 à 60 €) pour une prise en charge d'une partie du montant de la cotisation, projet co-porté avec le CDOS 27 (comité départemental olympique et sportif de l'Eure) ; le même dispositif est co-porté en partenariat avec la Comité Départemental du Sport Adapté auprès de ses adhérents.
- promotion de la pratique sportive féminine au sein d'un club sportif, les clubs bénéficient ainsi d'une bonification de l'aide aux clubs sportifs locaux et les comités départementaux bénéficient d'un soutien aux actions ciblées pour le développement du sport féminin ;
- soutien aux actions de préservation de l'environnement engagées par les comités départementaux et les clubs de sports de nature ;
- soutien à la pratique sportive de proximité, facteur de bonne santé (aide aux clubs sur tout le territoire, promotion du sport scolaire notamment en direction des collégiens) ;
- sensibilisation des jeunes générations à l'engagement bénévole, via le dispositif Génération 2024. Vingt volontaires en service civique vont intervenir dans les collèges, dans les clubs sportifs, dans les accueils collectifs de mineurs, dans les organisations des manifestations sportives afin de valoriser l'engagement des jeunes générations à travers le sport et les valeurs olympiques et inciter les jeunes à devenir bénévoles dans les associations sportives de l'Eure ;
- financement de véhicule de transport de personnes permettant le déplacement de 9 personnes et le matériel nécessaire à la pratique sportive, limitant l'impact carbone sur un déplacement (un seul véhicule au lieu de deux).



# CHIFFRES 2022

## RESSOURCES HUMAINES

- En plus des 800 demandes de 1 jour de télétravail traitées, 168 demandes de deuxième jour ont été formulées.
- Coaching – 3 agents et 3 équipes accompagnées.
- Abonnement IDEAL CO qui permettent un partage de pratiques :
  - Énergie et transition énergétique
  - Transition écologique
  - Transition numérique
  - Mobilités
- Analyse des pratiques – Agents de la délégation sociale – Marché sur 4 ans – notifié en 05/2021 – Sessions débutées sur le territoire soit 218 agents (Service social, service éducatif et PMI), 11 cadres et 6 inspecteurs enfance famille – 5 séances prévues sur la 2<sup>de</sup> année de marché entre septembre 2022 et juin 2023 les effectifs restent potentiellement les mêmes.
- Un collectif de travail a bénéficié d'une intervention de régulation d'équipe et médiation en 2022.
- Dans le cadre des missions de protection de l'enfance (et de l'accompagnement des personnes âgées assurées par le Département de l'Eure), les travailleurs sociaux et médico-sociaux ainsi que le personnel administratif sont confrontés à des situations particulièrement complexes qui génèrent une charge mentale et affective parfois très lourde. Des groupes de soutien permettant une prise de distance face aux situations difficiles sont mis en place à raison de 20 séances par an et pour 48 agents concernés au total.
- Prise en charge du handicap : en 2022 (chiffres au 30/09/22), 38 agents ont bénéficié d'un aménagement de leur poste de travail et 159 agents sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
- Accompagnement social : en 2022 (chiffres au 30/09/22), 88 agents ont été accompagnés, conseillés ou orientés.
- 100 jobs d'été présents sur juillet et août 2022, 19 stagiaires gratifiés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, 36 apprentis dont 20 recrutés à la rentrée scolaire 2022.
- Le forum 2022 des stages de 3<sup>ème</sup> a accueilli 720 visiteurs, plus de 600 CV ont été déposés.

## FINANCES

- 70 090 liquidations (mandats et titres) traitées de façon dématérialisée, soit autant de bordereaux transmis électroniquement au comptable public (un bordereau pouvant comprendre plusieurs liquidations), et non plus papier.
- 30 464 factures reçues dématérialisées par le biais de la plateforme mise à disposition par l'État : Chorus Portail Pro. Il est à noter que ce chiffre ne comprend pas les factures dématérialisées reçues par courriel.

## COMMANDE PUBLIQUE

Sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 01/09/2022, ce sont au total 111 marchés qui ont été notifiés :

- 67 d'entre eux contiennent une clause environnementale, soit 60,4 % ;
- 26 marchés comprennent une clause sociale, soit 23,42 % ;
- 13 marchés intègrent à la fois une clause environnementale et sociale soit 11,71 %.

Ces éléments sont encourageants et s'inscrivent dans les objectifs stratégiques fixés par le PNAD (Plan National pour des Achats Durables) 2021-2025. Ainsi, il est prévu que d'ici 2025 :

- 30 % des marchés publics notifiés doivent prendre en compte au moins une considération sociale ;
- 100 % des marchés publics notifiés doivent prévoir au moins une disposition environnementale.

## SPORT

- 660 clubs sportifs et 45 comités départementaux soutenus.
- Depuis 2017, 250 équipements scolaires ont été financés pour un total de 20 millions d'euros et 40 équipements sportifs pour un total de 7,75 millions d'euros.
- Le Département porte une attention particulière aux événements handisports en valorisant davantage la subvention attribuée à ce type de manifestation.



# ACTIONS PHARES

## RESSOURCES HUMAINES

Ressources humaines et archivage numérique : «Les agents de la DRH agissent aujourd’hui pour protéger la planète, trop de données stockées = pollution».

Après des kilomètres d’archives papier triés, classés, archivés ou détruits, une journée d’archivage numérique coup de pouce suivi d’un mois de nettoyage du 22 mars au 23 avril 2022 à la DRH à l’initiative de cette démarche.

En tout, ce sont 10 364 dossiers, 165873 fichiers versés ou éliminés soient 46,73 GO.

## COMMANDE PUBLIQUE

«Création et maintenance d’un parcours lumineux nocturne sur le site du Domaine d’Harcourt»

Le marché a été lancé selon une procédure avec négociation. La procédure s’est alors déroulée en deux temps :

- une phase candidature à l’issue de laquelle un jury désigné a sélectionné les trois candidats admis à présenter une offre à la phase suivante ;
- une phase offre durant laquelle les candidats ont remis une première offre. C’est sur la base de cette offre qu’ont été organisées les négociations. Suite aux négociations, les candidats ont remis une offre finale, offre qui a fait l’objet d’une analyse pour désigner l’attributaire.

Des critères d’analyse relatifs à la performance du marché ont été définis dans le règlement de consultation et notamment un critère de performance énergétique des installations. Afin de valoriser les propositions des candidats en matière de consommation d’énergie, c’est celui qui présentait l’offre la moins énergivore qui obtenait tous les points.

Par ailleurs, une décomposition du coût global a été dressée par chaque candidat afin de prendre en compte la totalité du coût du parcours lumineux, comprenant aussi bien sa création que sa maintenance préventive et curative.

## SPORT

### [Des actions autour de la sensibilisation de la différence](#)

Dans le cadre de la convention d’objectif liant la collectivité et le Comité Départemental Olympique et Sportive de l’Eure (CDOS 27), divers projets sont mis en place pour permettre de sensibiliser à la différence :

- le projet «égalE à égal», projet débat «les femmes dans le sport» film documentaire Little Miss Soccer ;
- le projet «Handicap’Eure» ;
- la labélisation des clubs sportifs «sport et handicap» valorisant les actions des clubs ;
- la manifestation «Handi’Cap sur les sports», le but est de faire découvrir les activités physiques et sportives aux résidents des Instituts Médicaux Educatifs, avec pour objectif de fidéliser ce public à une pratique sportive régulière favorisant un bien-être physique, psychologique, une amélioration de la santé et une reconnaissance sociale ;
- le projet autour de la citoyenneté : «L’enfant, un citoyen sportif en devenir».



## Des événements 100 % féminin

Le Tournoi de Tennis Féminin WTA du Neubourg. Cette manifestation internationale se déroule durant une semaine (11 au 18 septembre 2022). Elle regroupe 50 joueuses du top 250 mondial. En parallèle de la manifestation, des actions de sensibilisation sont mises en place, via une conférence / échange autour du sujet «La place de la femme dans le sport, dans l'entreprise, via des actions auprès des collégiens et des personnes âgées sur l'intérêt de la pratique sportive, via des actions autour de l'éco-responsabilité.

La collégienne : c'est un événement sportif et culturel (visant un public féminin de 4e et 3e) organisé par 50 élèves pour 100 participantes dans le cadre des activités associatives de l'UNSS. Le but est de faire découvrir des activités sportives très diverses (zumba, rugby, course d'orientation, canoë-kayak, laser run, kravmaga, self défense), des structures spécifiques (Planning familial, Association La cause des enfants, Maif Prévention), et de la sensibilisation au secourisme ou autour de la place de la femme dans l'olympisme, tout cela dans un environnement sans regard des jeunes garçons.

La semaine des amazones : L'Association Sportive du Collège Jean-Rostand d'Évreux organise un événement du 9 au 13 mai dont l'objectif est de promouvoir la pratique sportive féminine en mêlant les activités physiques et la pratique sportive, à l'organisation de conférences, ateliers... portant sur les thématiques de la citoyenneté et de participer à l'éducation des jeunes publics aux problématiques de mixité, d'égalité, d'inclusion.

# CONTRIBUTION AUX ODD



# PERSPECTIVES 2023

## RESSOURCES HUMAINES ET BIEN- ÊTRE AU TRAVAIL

Archivage : Il est prévu, chaque année, de procéder à des journées d'archivage papier et de Clean Up Day (numérique). L'idée est de faire du tri dans les dossiers stockés par les agents sur leurs espaces informatiques, toujours dans l'objectif de réduire l'empreinte climatique.

Une nouvelle étape s'ouvre dans notre démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail. En effet le diagnostic de 2019 a été enrichi de nouveaux éléments prenant en compte notamment, les impacts de la crise sanitaire. Pour ce faire, 7 ateliers thématiques ont été définis :

1. management des équipes de travail ;
2. accompagnement dans l'emploi ;
3. management humaniste ;
4. management du changement ;
5. intensité et organisation du travail ;
6. pilotage et appropriation des outils informatiques ;
7. bien-être et au travail. Ces ateliers se réuniront périodiquement afin de faire émerger des actions pertinentes et concrètes en lien avec les problématiques.

Un peu plus de 80 personnes se sont portées volontaires pour participer à cette démarche. Les ateliers se réuniront d'octobre 2022 à avril 2023 afin d'élaborer un plan d'action QVT.

Mise à jour du Document Unique et poursuite des enquêtes hygiène et sécurité au travail.

## DIALOGUE SOCIAL

Dématérialisation des campagnes d'avancements de grade et de promotions internes. Objectif d'une campagne annuelle d'entretiens professionnels avec l'ensemble des thématiques abordées avec les agents : advancements de grade et promotions internes, évaluation annuelle, demandes de temps partiel, évaluation RIFSEEP.

## FINANCES

Poursuite des actions menées en 2022 avec l'intégration de manière pérenne dans la stratégie de gestion de la dette propre et garantie des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) : négociation d'une nouvelle enveloppe BEI (Banque Européenne d'Investissement) avec potentiellement la prise en compte d'une composante ESG plus forte et élaboration d'un nouveau cadre de référence pour les émissions obligataires durables avec un élargissement du panel de projets éligibles.

Poursuite du déploiement de la dématérialisation des bons de commandes au sein de toutes les directions.

## COMMANDE PUBLIQUE

Désormais, la collectivité doit se doter d'un plan d'action spécifique et fédérateur en termes de stratégie d'achat. Celui-ci sera élaboré par famille d'achats. Pour chaque famille, un panel d'actions développement durable devra être listé et mis en œuvre.

## SPORT

La politique sportive du Département tend à se construire autour de l'apport sociétal du sport. Les piliers de ce plan d'actions seront autour de l'inclusion, de l'éducation et de bien-être. (Projet en cours d'élaboration).

**AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE,  
NUMÉRIQUE, MISE EN  
ŒUVRE DU PLAN DE  
RELANCE ET SOUTIEN  
AUX COLLECTIVITÉS  
LOCALES**

# INTRODUCTION

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans sa stratégie de développement économique, le Département s'est engagé dans des travaux d'animation et de concertation avec les EPCI et les communes sur les questions d'aménagement commercial et des zones d'activités. Ainsi le Département contribue à l'élaboration d'une planification cohérente à l'échelle régionale en apportant une ingénierie aux EPCI pour répondre aux besoins des entreprises tout en mettant en œuvre le principe de l'évitement de la séquence «Éviter, Réduire, Compenser» (ERC).

Par sa stratégie d'appui aux EPCI et aux communes en matière de développement économique, le Département poursuit l'objectif d'un développement équilibré des territoires tout en renforçant son attractivité.

Son engagement dans une méthode participative favorisant l'intelligence collective est un levier d'efficience de l'action publique.

Par ailleurs, l'engagement pour le maintien des centres-villes et des centres-bourgs œuvre pour le maintien de services de proximité pour les populations et contribue ainsi à préserver le patrimoine socioculturel des zones rurales.

L'engagement du Département dans une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), dont l'objet est un tiers lieu d'intérêt général au service de la transition écologique du territoire, s'inscrit dans le champ de l'**économie sociale et solidaire** qui promeut la volonté d'entreprendre collectivement en privilégiant la solidarité et l'utilité sociale par rapport au profit.

## SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Au-delà des engagements financiers contractualisés avec les EPCI et la Région pour favoriser l'émergence de projets d'envergure portés par ces derniers ou par les communes, le Département apporte également un soutien financier pour des projets pouvant améliorer la vie quotidienne des Eurois : travaux urgents, de sécurité ou de rénovation d'un équipement communal... À ce titre, la programmation de projets en lien avec la campagne Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) annuelle ou celles intervenant en cours d'année permettent aux porteurs de projets de réaliser rapidement certaines opérations. Enfin, le Département n'exclut pas des interventions ponctuelles bénéficiant aux porteurs de projets, à l'instar de plans de relance pour soutenir l'économie, notamment depuis la crise sanitaire liée à la Covid 19 à l'occasion de laquelle un premier plan de relance avait vu le jour. En octobre 2021, le Département a lancé un nouveau plan de relance visant à favoriser le financement, à 50 %, des projets inférieurs à 100 K€ prêts à démarrer avant le 31 décembre 2021 et correspondant à 4 thématiques : scolaire, DECI, patrimoine et environnement.

La solidarité territoriale s'exprime également par l'appui apporté aux communes qui ne disposent pas nécessairement d'ingénierie pour la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets, même s'il peut être constaté au fur et à mesure des années, un développement de l'ingénierie des EPCI auprès de leurs communes membres. Ainsi, le réseau de partenaires piloté par le Département permet de leur apporter des premières réponses. Le souhait de développer l'appui et le soutien du Département aux communes a été marqué par la création d'une Agence de la ruralité euroise, interlocuteur privilégié des maires et par la refonte des politiques de soutien pour une plus grande efficience.

## NUMÉRIQUE

Le développement du numérique est essentiel dans de nombreux domaines de la vie des Eurois. Le développement du télétravail n'en est qu'un exemple. Le Département déploie de grands moyens pour la mise en place de la fibre optique afin de réduire les inégalités entre territoires et permettre à tous les Eurois d'accéder au numérique et à ses différents usages (télémédecine, téléenseignement, démarches administratives...).

Eure Normandie Numérique lance en complément une consultation en vue de l'élaboration d'un schéma directeur des usages et services du numérique pour permettre une bonne exploitation de ce réseau.

Dans le contexte de changement climatique, le numérique constitue à la fois un outil et un défi pour la transition carbone. La sobriété numérique qui consiste à passer d'un numérique instinctif à un numérique piloté dans le déploiement des infrastructures et des usages associés est essentielle.

En parallèle, se pose la question de l'inclusion numérique visant l'accès au numérique pour chaque Eurois dans les meilleures conditions de durabilité tant en termes d'infrastructures, de matériel, d'usage et de sécurité comme vecteur d'inclusion sociale et économique.

Le Département se positionne pour intégrer ces questions dans la transformation numérique de l'Eure.



# STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION EN COURS

## Plan départemental de soutien à la redynamisation des centralités euroises

Il a pour objectif de maintenir et de développer le dynamisme des petites villes et villes moyennes, en les incitant à développer l'offre de logements et de services et commerces de proximité et ainsi développer une économie présentielle, à améliorer la mobilité et à mettre en valeur les éléments de patrimoine.

Cette ambition est corrélée avec celle de l'État de soutenir le développement et l'attractivité des communes, dont le dernier concerne les petites villes de demain, 36 communes ayant été lauréates dans le Département. L'année 2022 a été réservée à la mise en œuvre de ce programme, notamment du partenariat du Département avec la Banque des Territoires. En effet, par délégation des aides financières que souhaite apporter la Banque des territoires aux études pré-opérationnelles présentées par les communes lauréates, le Département a étudié les premiers dossiers et a accordé les premiers crédits aux communes.

## RÉALISATIONS 2022

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Accompagnement du maintien des derniers commerces de proximité en zone rurale.
- Accompagnement à l'élaboration de stratégie de redynamisation commerciale pour favoriser le maintien et le développement de commerces de centre-ville : dispositif ouvert à des communes lauréates du programme «petite Ville de Demain» comme Lyons-la-Forêt.
- Accompagnement des EPCI dans la production d'un document de valorisation permettant de mieux se positionner sur les réponses aux porteurs de projets nationaux et internationaux en lien avec les territoires concernés. Cela contribue également à créer une identité euroise.
- Accompagnement des EPCI à l'appropriation d'outils opérationnels en matière de recherche d'investisseurs et d'accompagnement à la recherche de foncier et d'immobilier des entreprises (Webmarketing et Bourse des locaux et terrains).

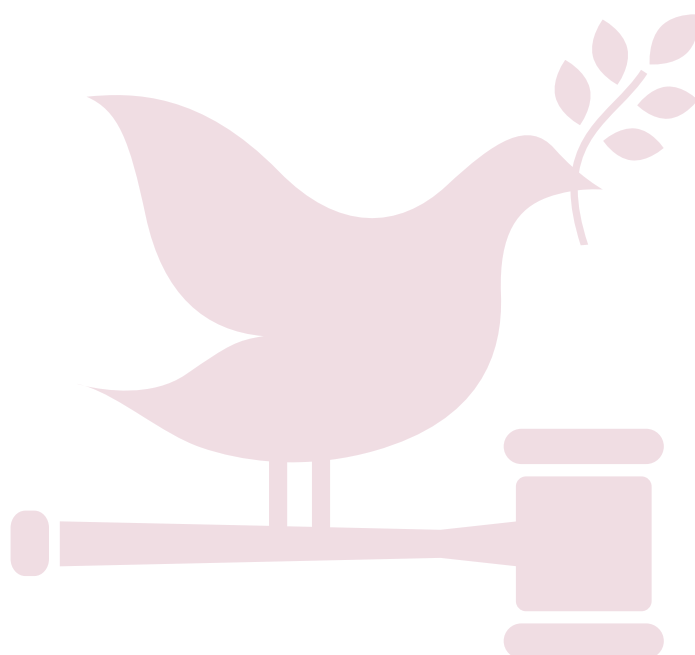
### SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU PLAN DE RELANCE

- 3 communes identifiées comme «petites centralités» ont bénéficié du partenariat avec l'EPFN qui visait à expérimenter le principe d'un co-financement d'études pré-opérationnelles afin de les accompagner dans une réflexion privilégiant un projet global d'aménagement de la commune.
- Finalisation des revoyures des contrats de territoire. Elles ont permis aux EPCI et aux porteurs de projets de négocier une adaptation de leurs opérations initialement contractualisées pour tenir compte de leurs contraintes ou de leur souhait de prioriser d'autres dossiers.
- Mise en œuvre du plan de relance d'octobre 2021 : près de 400 projets ont été présentés représentant 12,7 M€ de travaux. Plus de 200 ont été retenus et sur la base des dépenses éligibles, 2,7 M€ de subventions ont été attribuées.

- Les premiers engagements de l'Assemblée délibérante du Département visant à poursuivre et à développer son soutien et un accompagnement plus marqué auprès des communes dans les prochaines années :
  - les modalités de la mise en place d'une [agence de la ruralité](#) notamment la définition des services et les moyens destinés à répondre le plus près possible aux besoins et attentes des maires ;
  - les nouvelles modalités de soutien du Département aux collectivités à compter de 2023, dans lesquelles, au-delà de la contractualisation, un accompagnement plus direct des communes sera favorisé. La transition écologique sera un des thèmes abordés.

## NUMÉRIQUE

- Accompagnement des EPCI dans la [transition vers le numérique](#) à travers le lancement d'un AMI pour la réalisation d'une enquête numérique territoriale qui a pour objectif de réaliser un état des lieux des pratiques et des besoins des artisans et commerçants.
- Offre de service du Département à destination des collectivités : [mise à disposition de la plateforme ACTES](#) (contrôle de légalité) et de la plateforme des marchés publics. Soutien à la montée en compétences RGPD des communes et à l'archivage numérique
- [25 téléservices en ligne](#)
- Démarche d'élaboration d'un [schéma directeur des usages et services du numérique](#) par Eure Normandie Numérique.
- Réponse à l'appel à projet pour le recrutement de [conseillers numériques](#).



# CHIFFRES CLÉS 2022

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

71 centralités euroises ont été ciblées et définies comme pôles de proximité au sein de leur bassin de vie, combinant la présence d'habitat, notamment locatif, d'un ou plusieurs équipements, de commerces et de services.

## SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

- dans le cadre du volet négocié des contrats de territoire, 11 revoyures ont été finalisées, représentant un engagement du Département de près de 85 M€ ;
- au 30 juin 2022, sur 4 dossiers déposés, le Département a pu faire bénéficier 3 communes lauréates petites villes de demain d'un accompagnement financier pour leurs études pré-opérationnelles.

# ACTION PHARE 2022

## MISE EN PLACE DE L'AGENCE DE LA RURALITÉ EUROISE

Le lancement officiel a eu lieu le 27 août 2022 à Harcourt. La présence des maires et leurs premières sollicitations étaient nombreuses. A travers les conseils et informations délivrées dans le cadre de l'agence de la ruralité euroise, les maires seront notamment accompagnés dans leur démarche et projets visant à la transition énergétique, à l'accès à la santé et à l'éducation...

## LANCEMENT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) POUR LES PROJETS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour mettre en œuvre les nouvelles modalités d'intervention du Département à compter de 2023 et déjà arrêtées, un AMI pour les projets scolaires et périscolaires de plus de 200 K€ a été lancé en juillet dernier. Un recensement et une instruction des dossiers relevant d'une expertise conjointe de plusieurs services et partenaires (Éducation nationale, services de la préfecture...) permettra d'envisager un financement de projets structurants, globaux. Une attention particulière sera portée aux opérations pour lesquelles un effort en matière de développement durable et d'inclusion est mis en avant.



# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Poursuite du réseau d'appui « 360 ° entreprises » initié afin d'accompagner les collectivités dans l'exercice de leur compétence de développement économique.
- Réflexion autour de la stratégie de développement économique visant à faire évoluer les dispositifs d'accompagnement (aide à l'immobilier d'entreprise et aides à la revitalisation commerciale).
- Constitution d'un réseau de femmes artisanes pour renforcer et développer leur activité.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Mise en œuvre des nouvelles modalités d'intervention du Département à compter de 2023. Celles-ci se concentreront sur un développement de l'ingénierie de projet visant à qualifier les opérations d'investissement qui pourraient être soutenues ultérieurement par le Département et sur un financement en deux axes : d'une part, à travers les contrats de territoire négociés entre les EPCI, la Région et le Département pour des projets structurants et sur des priorités préalablement définies et d'autre part, un financement direct des projets des communes sur des thématiques précises. Lien plus direct avec les communes, souplesse et réactivité, qualification des projets, respect de l'environnement sont les maîtres mots de ces nouvelles modalités.
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans la réflexion sur leurs projets d'investissement.

Celui-ci se traduira au travers des prestations offertes par l'Agence de la ruralité et aussi grâce aux différents partenariats permettant de mettre une expertise à disposition des collectivités : mise en œuvre d'un nouveau partenariat avec l'EPFN, notamment suite à l'expérimentation sur le co-financement des études pré-opérationnelles des petites centralités ; partenariat avec le CAUE...

### NUMÉRIQUE

Accompagnement de la création de l'agence des usages du numérique en intégrant la sobriété et l'inclusion numérique.

**SANTÉ, LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ,  
PERSONNES ÂGÉES  
ET HANDICAP**

# INTRODUCTION

## SANTÉ

Le Département de l'Eure compte parmi les 10 départements où la densité des médecins généralistes est la plus faible (61,5 pour 100 000 habitants). Il est le dernier département de France pour les médecins toutes spécialités confondues avec une densité de 94,5 pour 100 000 habitants (171 pour la France métropolitaine).

Le manque de médecins dans l'Eure est préoccupant. Le Département multiplie les actions pour améliorer l'attractivité du territoire et favoriser leur implantation. Il s'est mobilisé avec les acteurs de la santé – Agence Régionale de Santé, Ordre des médecins, syndicats des personnels de santé, Conseil Régional... - pour préparer et mettre en place un plan d'actions sur cette problématique

En 2022, 4 Départements normands (Eure, Calvados, Seine-Maritime et Manche) ont déployé le mammobile, un camion équipé de radiographes et d'un personnel médical pour effectuer des campagnes de dépistage du cancer du sein permettant de réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins.

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le Département s'est engagé dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté pour la période 2019-2022 prorogée jusqu'en juin 2023. Cette stratégie a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et permettre une égalité des chances. Elle porte ainsi sur 5 engagements :

- l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitants à l'activité ;
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Ces engagements permettent de contribuer au développement durable en favorisant l'accès aux droits des allocataires du RSA, un traitement plus rapide des demandes d'orientation. De plus, l'examen de l'orientation se fait majoritairement par rendez-vous téléphonique ce qui limite les déplacements des personnes.

## PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP

La politique mise en œuvre pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap du Département s'articule autour de différents axes qui répondent aux objectifs du développement durable. Elle vise l'équité de traitement des bénéficiaires des prestations, l'accès aux droits, le maintien à domicile, l'aide aux aidants, la lutte contre l'isolement, la bienveillance, la cohésion sociale et l'épanouissement en simplifiant les démarches administratives.

Par ailleurs, la dématérialisation des documents et l'utilisation des nouveaux outils d'information et de communication non seulement réduisent les déplacements des différents acteurs et la consommation de papier, mais également permettent la réduction du délai de traitement des demandes.

# STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION EN COURS

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'objectif est l'accès aux droits des personnes. Pour ce faire, le Département a contractualisé dans le cadre du plan de relance numérique pour l'embauche de 6 conseillers numériques.

## PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP

**Démarche territoire 100 % inclusif** : le Département a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Secrétaire d'État aux personnes handicapées. Autour de 13 fiches actions réparties en 5 axes.

*Axe 1 : Accéder à ses droits plus facilement*

- Territorialisation de la MDPH
- L'accessibilité numérique

*Axe 2 : Être accueilli dans son parcours de la crèche à l'université.*

Des actions pour favoriser l'égalité des chances en milieu scolaire avec :

- création d'un référentiel architectural et matériel des établissements scolaires pour tout type de handicap ;
- repérer diagnostiquer et intervenir précocement pour tout type de handicap ;
- démarche pour une école accessible à tous.

*Axe 3 : Accéder à l'emploi et travailler comme tout un chacun*

- Mise en place de passerelles vers l'emploi pour les bénéficiaires du RSA en situation de handicap.
- Mise en place de passerelles vers l'emploi des jeunes relevant de l'ASE et en situation de handicap.

*Axe 4 : Vivre chez soi et se maintenir en bonne santé*

- Des accompagnements innovants
- Déployer un parcours d'habitat inclusif

*Axe 5 : Être acteur dans la cité*

- Développer la pair-aidance
- Favoriser l'obtention du label TOURISME HANDICAP
- L'inclusion par le sport

Le comité de pilotage de la démarche « territoire 100 % inclusif » doit se dérouler sur le dernier trimestre 2022. Il permettra de faire le bilan sur les fiches action et de développer d'autres objectifs.

**Plan pluriannuel d'investissement EHPAD** : ce plan permet de financer des travaux de rénovation et de reconstruction des Établissements d'Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes. Le Département s'engage pour un budget de 46 millions d'euros.

## SANTÉ

L'année 2022 a permis à l'ensemble des partenaires de travailler conjointement sur un plan d'actions complet afin de réduire la fracture médicale du territoire. Les élus ont également auditionné les acteurs majeurs du territoire et les porteurs de projet sur d'autres territoires pour s'imprégner des problématiques et préparer un plan porté par le Conseil Départemental. Ce plan voté en décembre sera déployé progressivement à partir de la fin d'année.

# RÉALISATIONS 2022

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Un outil de gestion du dispositif RSA est en cours d'acquisition. Les formulaires (contrats d'engagements réciproques, bilans à 12 mois et autres formulaires) pourront être dématérialisés ou proposés en version papier (par mail ou voie postale). L'outil sera accessible aux professionnels ainsi qu'aux usagers. La version validée pourra être soit remise en main propre au bénéficiaire du RSA, soit il pourra accéder aux documents via l'outil puisque celui-ci lui sera accessible.

## SANTÉ

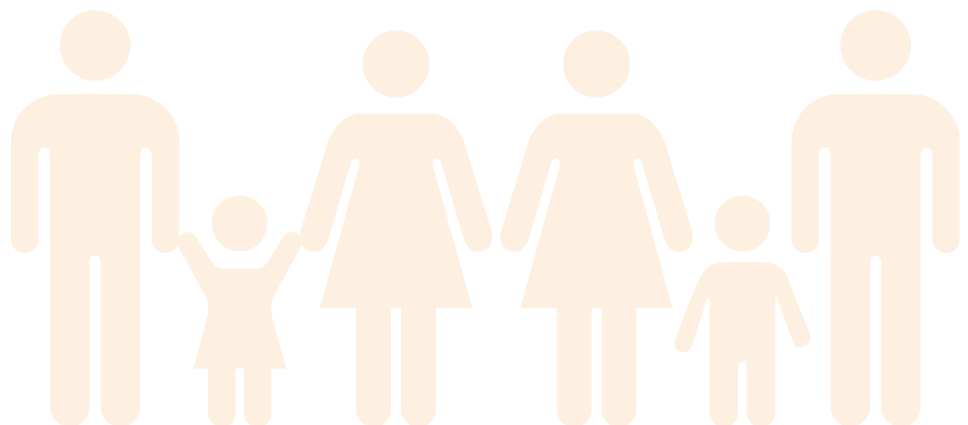
Implication du Département dans la lutte contre la désertification médicale.

- [Favoriser la réalisation des stages en médecine](#) sur le territoire de l'Eure avec une aide financière du Département pour les stagiaires en médecine. Cette aide est désormais étendue aux stagiaires en odontologie.
- Faciliter l'implantation des professionnels de santé grâce au dispositif de l'[accueil unique au service du médecin généraliste](#).
- Déploiement du site internet <https://medinstal.normandie.fr> pour valoriser l'offre de soins du territoire eurois et son attractivité. En partenariat avec l'Agence régionale de Santé (ARS), l'Assurance Maladie, l'union régionale des médecins libéraux (URML), les Conseils départementaux, les facultés de médecine normandes, l'Observatoire Régional de Santé (ORS), Promotion Santé Normandie (PSN) et Normand'e-santé, entre autres. La Région Normandie a mis en ligne depuis juin 2020 le site internet
- [Favoriser l'accès au dépistage du cancer](#) du sein des femmes éloignées des centres de radiologie par l'acquisition d'un mammobile, avec 3 autres départements normands (Seine Maritime, Calvados et la Manche). Les radiologues du mammobile ont réalisé 1510 mammographies ; ils ont consulté 87,5 jours dans 47 communes de stationnement mais les femmes de 120 communes ont été invitées. La tournée de cette année s'inscrivait dans le cadre d'une recherche pour connaître l'efficacité et ses facteurs d'un tel dispositif. Il devrait revenir en 2024 pour effectuer des tournées normales.
- [Préparation d'une unité mobile de soins](#) qui sillonnera une partie de l'Eure fortement déficitaire en offre médicale à partir de la fin d'année.

## PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP

- [Poursuite de la modernisation de la maison départementale des personnes handicapées](#)
- En 2022, la MDPH a poursuivi son plan de modernisation du matériel informatique et a également poursuivi l'important chantier de la numérisation des dossiers existants en version papier depuis la création de la MDPH. Il s'agit ainsi de faciliter le traitement et l'évaluation des demandes et de tendre vers une élimination et/ou un archivage des dossiers en lien avec la Direction des Archives Départementales. Par ailleurs, le fonctionnement intégral de la MDPH de manière dématérialisée, l'usage de la charte graphique intégrée aux courriers et l'impression automatisée en recto-verso des notifications adressées aux usagers sont autant d'actions qui auront permis de réduire le volume de papier nécessaire.
- [La transition numérique de la MDPH](#) s'est poursuivie avec la mise à jour de son système d'information (palier II du système d'information harmonisé des MDPH) qui a permis notamment l'automatisation de transfert de données avec des partenaires institutionnels via des échanges de flux (ex : Imprimerie nationale, CAF, Éducation nationale, Via Trajectoire). Afin de développer de nouveaux services numériques visant à faciliter la vie des personnes, les réflexions sur le portail usagers se sont poursuivies et le portail provisoire proposé par la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie (CNSA) évoluera prochainement vers un portail plus ambitieux, permettant aux usagers de formuler leurs demandes en ligne (comprenant le dépôt de pièces) et de suivre l'avancement de leur dossier.
- [L'amélioration continue au service des usagers](#) : l'accessibilité à une information de qualité est restée un objectif de l'année 2022 pour favoriser l'autonomie des usagers dans la gestion et la poursuite de leur parcours. En 2022, un important travail de communication auprès de multiples partenaires a été mené en lien également avec l'axe sur l'accès aux droits de la démarche Territoire 100% inclusif, favorisant ainsi une meilleure connaissance de la MDPH et de ses dispositifs.
- [A la recherche d'une cohérence d'action avec les partenaires](#) : la MDPH reste attachée à la richesse de son partenariat avec de nombreuses associations, institutions et/ou établissements et services médico-sociaux qui sont associés à de multiples occasions et notamment dans le processus d'évaluation et d'accompagnement des situations les plus complexes. En 2022, on retiendra notamment la participation active aux travaux sur la future communauté 360.
- [Poursuite des travaux pour l'expérimentation Buürtzorg](#) visant à proposer un plan d'aide non préconisé dans le but de laisser aux auxiliaires de vie une plus grande latitude pour adapter leur temps et leur mode d'intervention aux besoins du bénéficiaire. La formation des équipes des services d'aide à domicile a débuté par notre département. Le Département de l'Eure est rejoint par d'autres Départements dans cette expérimentation qui sera évaluée par un organisme externe : l'institut des politiques publiques IPP. Aujourd'hui 4 SAAD eurois sont engagés dans la démarche. Une plateforme numérique d'échanges sécurisée «LUM1» est mise à disposition des auxiliaires de vie, des coachs et des Départements afin de pouvoir échanger sur ce qu'implique ce changement d'organisation de travail.
- [Poursuite des actions d'aides aux aidants](#) avec la mise en place de plateformes de répit (tel que BULLE d'AIR sur l'intercommunalité de Bernay), des permanences de soutien psycho social individuel gratuites à destination des proches aidants sur chaque UTAS, l'Eure des Aidants propose du soutien collectif sur chaque territoire. Le Département a le souhait de développer le balluchonnage (type BULLE D'AIR) et a développé le site internet des aidants : aidants-eure.fr
- [Déploiement de la plateforme MONALISA](#) (Mobilisation Nationale pour la Lutte contre l'Isolement des Âgés) visant à actionner les leviers du bénévolat en vue de former des équipes citoyennes qui visiteront les personnes âgées isolées. Le 4 juillet 2022, 24 associations et institutions ont signé la charte MONALISA et s'engagent ainsi à mettre tout en œuvre afin de lutter contre l'isolement des séniors.

- [Aménagement du logement](#) : mise en place d'un truck itinérant aménagé en logement adapté à la perte d'autonomie avec pour objectif d'aller au plus proche des usagers notamment en milieu rural et de les accompagner sur les possibilités de financement. L'ergothérapeute du Département peut accompagner les demandes de plan d'aide à l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) pour cet aménagement du logement. Une commission des aides techniques dans le cadre de la conférence des financeurs est également mise en place.
- [Actions pour favoriser l'attractivité des métiers de l'aide à domicile](#) via un travail transversal avec les services du Département, le GIP Job27 et les services d'aide à domicile (SAAD) et Pôle Emploi. L'objectif est de mettre en relation les bénéficiaires du RSA et les SAAD qui ont du mal à recruter. Des freins au recrutement ont été repérés tels que la mobilité, la reconnaissance du métier, les horaires de travail. Le Département souhaite engager une campagne de communication commune avec Pôle Emploi afin de revaloriser le métier d'auxiliaire de vie.
- [Ressourcerie et de son showroom d'aide techniques](#) à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap. L'association Envie Autonomie a ouvert ses portes en mars 2021 avec un centre de production et une boutique à Évreux où ses salariés, en réinsertion, redonnent une seconde vie au matériel médical.
- [L'appel à projet pour la réduction de la fracture numérique](#) au bénéfice des seniors, des personnes en situation de handicap et des personnes bénéficiaires du RSA par le biais de formations à l'outil numérique. Le PASS NUMERIQUE va être mis en place fin 2022 à travers les chéquiers de 8 h pour former ces personnes en difficulté à l'outil informatique.
- [L'appel à projets pour la mise en place d'habitats inclusifs regroupés](#) pouvant accueillir des personnes âgées et /ou handicapées partageant un lieu de vie, en mutualisant les aides humaines autour d'un projet de vie sociale. 106 places ont été créées dans le cadre d'habitats inclusifs entre 2019/2020. Dès 2023, l'aide à la vie partagée remplacera l'habitat inclusif. Le Département expérimente cette nouvelle prestation. Un appel à candidature a été lancé en mai 2022, 15 porteurs de projet y ont répondu. 88 nouvelles places d'habitat inclusif seront ainsi créées sur le Département.
- [Des actions de prévention](#). 84 actions de prévention ont été développées sur le Département comme la nutrition, les activités physiques, le lien social, le numérique, la mobilité, l'habitat, la santé, le bien être, l'accès aux droits. Ces actions sont financées par la Conférence des financeurs.



# CHIFFRES CLÉS 2022

## SANTÉ

- Nombre de demandes d'aide effectué par les internes en médecine en stage dans l'Eure à compléter pour la période mai-octobre 2022 et novembre 2022-avril 2023.

Période de stage	Nov. 2021	Mai 2022	Mai 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Avril 2023
Nombre d'internes = demande d'aide	120		26		120	

- Accueil unique (A.U) / installations médecins généralistes libéraux
  - 15 médecins généralistes ont bénéficié de l'Accueil unique pour s'installer.
- Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) :
  - 19 PSLA ouverts à ce jour sur le territoire ;
  - 9 PSLA en cours d'instruction auprès de la Mission contrats de territoires ;
  - depuis 2016, 7 opérations réalisées pour un montant de travaux éligibles de 17 M€ HT et un montant total des subventions CD27 engagées de 2,1 M€.

## PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP : DONNÉES AU 30/09/2022

- 6 629 bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile
- 3 726 bénéficiaires de l'APA Établissement
- 2 478 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap- volet aide humaine

# ACTION PHARE

## LES ASSISES DES SOLIDARITÉS DE L'EURO

L'année 2022 a été marquée par la mise en place des Assises des solidarités de l'Eure organisées de février à octobre 2022 avec 6 événements dont : journée de lancement, journées Enfance, Autonomie, Insertion et Logement. L'objectif est de re-questionner l'ensemble des politiques sociales mises en place par le Département du fait notamment de la crise sanitaire, des besoins nouveaux des usagers et d'organiser le dialogue avec les partenaires pour apporter une réponse collective. Ces journées sont organisées en physique mais également en distanciel.

En 9 mois, ce sont 85 temps forts qui ont été organisés, 45 ateliers thématiques 27 rencontres hors les murs, 4 grands débats sur les territoires et 2 hackathons. Ils ont permis de concerter plus de 3000 acteurs et près de 2000 bénéficiaires.



# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

- L'acquisition de l'outil de gestion de parcours RSA permettra de réduire considérablement les impressions papier et la transmission des documents par voie postale. Les procédures, la gestion des imprimés et leurs transmissions vont être dématérialisées au maximum.
- Le déploiement des actions découlant des Assises des Solidarités.



**EMPLOI, INSERTION,  
ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE,  
RELATIONS AVEC LE  
MONDE ÉCONOMIQUE**

# INTRODUCTION

## INSERTION

L'ensemble des actions d'insertion vise un public en situation de fragilité. De ce fait, l'objectif attendu est de favoriser l'épanouissement de chacun via des actions de prévention, d'aide aux publics en souffrance psychique, ou de lutte contre les violences intrafamiliales, l'isolement, les souffrances psychosociales, les addictions. Elles favorisent l'accès aux droits, aux soins, à l'hébergement et au logement.

Les travaux visant à répondre aux besoins des métiers en tensions tels que les aides à domicile concourent à répondre aux besoins de personnes âgées, handicapées, en situation d'isolement, de fragilité sociale ou de précarité énergétique.

Les professionnels contribuent à réduire l'impact environnemental de leur activité en privilégiant la dématérialisation, les visioconférences.

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La politique du Département en matière de soutien développé en faveur de l'E.S.S. s'inscrit de fait dans le cadre du développement durable. En effet, elle concourt notamment à la lutte contre la pauvreté, vise à rendre actrices les personnes dans leur citoyenneté, leurs réseaux relationnels et leur parcours professionnel. Par ailleurs, des structures de l'économie circulaire visent la préservation des ressources par le réemploi et la réutilisation.

A ce titre, le Département soutient financièrement des recycleries.

## RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Département a fait le choix d'une politique tournée résolument vers la reprise d'activité des bénéficiaires du RSA, grâce notamment à la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) JOB27 avec pour double enjeu :

- couvrir les besoins des entreprises (cibler les métiers en tension, peu qualifiés) ;
- mobiliser et développer les compétences des bénéficiaires, faciliter leur accès à l'emploi.

Le GIP JOB27 répond ainsi au besoin d'une dynamique d'insertion en « favorisant la sortie durable de la pauvreté, en renforçant l'accompagnement des personnes vers l'emploi ». Le Département engage des travaux visant notamment à répondre aux besoins des métiers en tension tels que les aides à domicile, le BTP...



# STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS

## INSERTION

Dans le cadre de sa stratégie en termes d'insertion, le Département travaille, notamment sur :

- le schéma de la politique départementale des solidarités pour les prochaines années à venir suite notamment aux Assises des solidarités. L'objectif est de mettre en œuvre la politique d'accompagnement social et professionnel des allocataires du RSA. Il contribue à la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions par les actions d'insertion qu'il soutient.
- le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) : mise en place d'un nouvel éco système entre les institutions et les acteurs de l'insertion en vue d'éviter les stop and go dans les parcours d'insertion des BRSA dans le dispositif depuis plus de 4 ans et les jeunes de moins de 25 ans, ayant des difficultés multiples.
- La Stratégie pauvreté : elle ambitionne une transformation en profondeur du système pour enrayer la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre. Dans le domaine de l'insertion, il s'agit d'organiser la prise en charge plus rapide des bénéficiaires du RSA (BRSA) et de mettre en place des actions leur permettant de s'inscrire dans un retour durable à l'emploi (aide financière pour une reprise d'activité, outil numérique pour identifier les compétences...).
- Le Pass numérique pour lutter contre l'illectronisme : permettre l'accès à une offre de service homogène du territoire afin de favoriser l'accès au droit (utilisation de Skype, France Connect, CAF, CARSAT, scolarité.....).
- L'outil numérique : mise à disposition des bénéficiaires du RSA et des professionnels de l'accompagnement d'un outil centralisant tout ce qui a été fait, leurs documents utiles, facilitant leur prise de rendez-vous.

## RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

Afin de répondre aux différents enjeux, les services du Département proposent de renforcer le dispositif GIP JOB27 via un accompagnement intensif de coach'Eure emploi. Ces professionnels, en complémentarité des chargés de relations entreprises, permettront d'améliorer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et de satisfaire les entreprises.

Cette proposition permettra l'accompagnement de 800 personnes sur une année avec pour mission principale un accompagnement intensif des bénéficiaires du RSA (BRSA) sur les secteurs en tension. Le coach sera un motivateur permanent pour les personnes qu'il accompagne au quotidien. Ces nouveaux professionnels seront chargés d'être en veille sur les métiers du BTP, de l'industrie, les métiers du grand âge de l'autonomie et du soin, du transport et de la restauration.

Par ailleurs, le développement et la mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique seront renforcés par la mobilisation d'un facilitateur départemental afin d'élargir les débouchés emploi des publics en insertion. Cela permettra de fournir un appui aux services du Département, à l'ensemble des maîtres d'ouvrage volontaires du territoire ainsi qu'aux partenaires dans la mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique. Par extension, il pourra aussi mettre en œuvre des clauses sociales dans la commande privée. Le but étant de favoriser l'émergence et le développement d'un dispositif unique de gestion et de promotion des clauses sociales à l'échelle du département.

# RÉALISATIONS 2022

## INSERTION

Dans le cadre de sa politique insertion, le Département se positionne comme facilitateur dans la mise en relation entre le public dont il a la charge et les entreprises ayant des offres d'emploi dans les secteurs d'activité en tension. [Le GIP JOB 27](#), avec sa plateforme numérique et ses chargés de relation entreprises visent à atteindre cet objectif.

- Dans le cadre du [pacte territorial d'insertion \(PTI\)](#) avenant pour une prolongation d'un an le temps des assises des solidarités. Coordination des actions entreprises par les différents acteurs de l'action publique relative à l'insertion. Ce Pacte se décline autour de 3 axes :
  - lever les freins pour l'accès à l'emploi ;
  - préparer l'entrée en emploi, via la formation, la découverte des métiers et la mise en situation de travail ;
  - intégrer et maintenir dans l'emploi, rapprochement des candidats et des besoins des entreprises.
- Cartographie interactive "Transports et aides aux déplacements" dans l'Eure (85 dispositifs mobilisables). [Carte interactive des transports et aides aux déplacements dans l'Eure - Eure en Normandie \(mises à jour avec le CARIFOREF\)](#).
- Contributions aux cartographies dédiées aux problématiques psychiques.
- Flyer clauses sociales (*commun aux porteurs de clauses*).
- 1<sup>ères</sup> Rencontres multi filières de l'Eure (*destinées aux professionnels de l'accompagnement*).
- Information sensibilisation santé-handicap (*destinée aux professionnels de l'accompagnement*).
- Actions sur l'Attractivité des métiers en tension : aide à la personne (Bernay, Louviers, Vernon) en lien avec Job27.

Dans le cadre de la démarche territoire 100 % inclusif, le Département est associé à deux projets :

- passerelle vers l'emploi pour les bénéficiaires du RSA en situation de handicap ;
- passerelle vers l'emploi des jeunes relevant de l'ASE et en situation de handicap.

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Mise en place effective du [pack installation pour les jeunes de moins de 35 ans](#) pour favoriser la mobilité liée à l'insertion professionnelle. L'objectif est d'octroyer une aide de 300 € cofinancée par l'association Action logement pour permettre aux jeunes d'acheter du matériel de première nécessité (table, chaise, plaque...) dans des ressourceries suite à un déménagement. À noter que la procédure de demande est dématérialisée.
- [Soutien aux organismes intervenant sur le champ de l'Économie sociale et solidaire](#)
  - L'ADIE : pionnière du micro-crédit en France et en Europe, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) agit en faveur de la création d'emploi en aidant les personnes exclues du marché du travail, notamment les bénéficiaires du RSA qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique pour créer leur propre activité.
  - L'ADRESS a pour mission le développement des entreprises sociales et solidaires en

Normandie. Elle accompagne les porteurs de projet et les entrepreneurs sociaux en activité, dans toutes les phases de leur parcours.

- France Active : l'association est un opérateur reconnu pour son expertise de l'accompagnement des petites et moyennes associations employeuses, les structures d'insertion par l'activité économique et les coopératives à finalité sociale.
- [Ouverture en février 2021 d'ENVIE AUTONOMIE à Évreux](#) pour permettre aux usagers d'acquérir des matériels d'aide à l'autonomie via la création d'une nouvelle filière d'économie circulaire : réutilisation du matériel inutilisé remis en bon état d'usage avec toutes les garanties de sécurité sanitaire nécessaires.

Les équipes ont collecté 2235 aides techniques, en ont remis 686 en bon état d'usage entre février 2021 et fin novembre. Ce matériel étant souvent aujourd'hui jeté et détruit quel que soit son état et sa valeur résiduelle. L'établissement d'Évreux s'inscrit dans une stratégie de développement régional, l'atelier réceptionne le matériel médical pour alimenter l'agence d'Alençon. Côté emploi, 5 des 7 permanents et les 3 salariés en parcours d'insertion sont eurois. En 2022 un 4<sup>ème</sup> salarié en parcours d'insertion sera recruté.

## RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

En 2022 le GIP a poursuivi les actions sur le territoire eurois, lui permettant de ce fait, d'avoir un taux de retour à l'emploi convenable. 649 personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi et 86 une formation qualifiante. Le GIP de par son dispositif d'aide à la mobilité, a pu aider des personnes dans le besoin sur la partie transport en apportant une contribution financière aux personnes rentrant dans le dispositif. Par ailleurs, il s'est doté d'une nouvelle équipe de CTAE (Chargé Territorial d'Accompagnement à l'Emploi) et de CEE (Coach Eure Emploi) sur les métiers en tension (BTP, Autonomie/Grand Age/Soin/ Services aux personnes, Industrie/Logistique/Transport et Restauration).

# CHIFFRES CLÉS 2022

## INSERTION

16 192 personnes soumises aux droits et devoirs (données au 09/2022).

GIP Job 27

- 800 CV d'allocataires du RSA déposés sur la plateforme (en octobre 2022)
- 649 BRSA accompagnés ont été mis en emploi depuis le démarrage de l'activité

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les soutiens financiers aux organismes intervenant sur le champ de l'économie sociale et solidaire :

- ADIE : 20 K€
- ADRESS : 19 K€
- France Active Normandie : 48,5 K€

## RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

Ce sont actuellement plus de 111 entreprises avec qui le Département travaille, auquel s'ajoutent 24 RSP (référents socio-professionnels) sans compter tous les organismes interagissant avec l'insertion.

# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

Le RSA rebond : cette expérimentation s'appuie pour aller chercher les publics, leur donner envie de se (re)mobiliser sur un avenir professionnel, sur un parcours devant aboutir in fine à une (re)prise d'activité préalable à l'emploi et/ou à la formation.

Cette expérimentation s'inspire de ces projets en les structurant et en ajoutant une nouvelle modalité de remobilisation : l'engagement citoyen au profit d'une mairie, une intercommunalité... et le recours au bénévolat dans le secteur associatif.

Ainsi, cela permet à la personne de prendre conscience et de valoriser sa place dans la société en lui donnant les moyens de (re)trouver la confiance en soi et en ses compétences, son pouvoir d'agir et sa capacité à (re)créer du lien social.

Insertion : déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), contribution à la mise à jour de la cartographie des dispositifs d'insertion (PDI), mise en cohérence avec les orientations du schéma unique, faire émerger de nouveaux besoins à décliner en actions (à intégrer dans le prochain PTI).

Économie sociale et solidaire : maintien du soutien financier aux structures de l'ESS.

Relations avec le monde économique : réflexions engagées afin de proposer des outils supplémentaires pour faciliter l'insertion des BRSA : label entreprises inclusives, clauses sociales, augmenter le nombre de contrats aidés Parcours Emploi Compétence pour le secteur non marchand, mise en place de professionnels du Coaching emploi au sein du GIP job27.

**CULTURE,  
PATRIMOINE,  
LECTURE PUBLIQUE,  
ARCHIVES, RELATIONS  
INTERNATIONALES**



# INTRODUCTION

## CULTURE ET PATRIMOINE

La politique culturelle départementale participe à l'épanouissement des Eurois et s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique culturelle de proximité sur l'ensemble du département, notamment dans les zones rurales. Une attention particulière est portée sur les jeunes, notamment les collégiens et les publics éloignés de la culture.

La mise en valeur du patrimoine historique s'accompagne d'une valorisation du patrimoine naturel : en effet, chacun des sites touristiques et culturels dont le Département est propriétaire dispose des deux composantes : patrimoine historique et patrimoine naturel. Une attention particulière est ainsi portée à la fois sur la conservation du patrimoine historique mais également sur la préservation de la qualité du patrimoine naturel par une gestion écologique des sites (deux sur quatre sont labellisés "espace naturel sensible"). La thématique de la préservation de l'environnement fait par ailleurs l'objet d'une attention croissante dans le cadre des événements culturels portés et soutenus par le Département.

## LECTURE PUBLIQUE

En matière de lecture publique, le Département favorise l'épanouissement de chacun à travers le partage d'un patrimoine littéraire de qualité avec la distribution de livres aux collégiens, un accès facilité à des ressources en ligne par la médiathèque en ligne et à des ressources physiques dans les 107 médiathèques qui constituent le réseau de lecture publique du Département : presque 100 % d'entre elles proposent une inscription gratuite et une large partie a été modernisée grâce au soutien financier du Département.

## ARCHIVES

La bonne gestion des archives participe au développement durable par la mise en partage d'un patrimoine millénaire auprès de publics variés et de tous âges, et sa transmission aux générations futures. Par la diffusion de bonnes pratiques documentaires elle contribue aussi à réduire le coût, économique et environnemental, de la conservation des documents produits par les administrations.



# STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION EN COURS

## CULTURE ET PATRIMOINE

Le Département a adopté en 2018 les orientations de sa politique culturelle qui vise à la fois à faire de l'Eure un territoire attractif, mais également à permettre à l'ensemble des Eurois l'accès à une offre culturelle de qualité.

Dans ce cadre, les réseaux culturels de proximité font l'objet d'une attention particulière. C'est le cas des écoles de musique, danse et théâtre à travers le schéma départemental de développement des enseignements artistiques qui permet l'animation d'un réseau de près de 35 établissements d'enseignement musical, chorégraphique et théâtral sur l'ensemble du territoire départemental qui concerne près de 8 000 élèves dans l'Eure.

Par ailleurs, le Département continue de promouvoir l'accès à la culture au plus près des habitants en soutenant de nombreuses actions culturelles sur tout le territoire, et dans l'ensemble des champs artistiques. Parmi celles-ci, certaines créent des passerelles entre culture et développement durable, comme le festival "Génération durables" porté par la MJC de Bernay. Un festival "cinéma et environnement" a également été mis en place auprès des collèges. Ciné Green sensibilise les élèves aux enjeux climatiques et environnementaux à travers des œuvres cinématographiques de fiction et documentaires.

Le Département est également partenaire du dispositif régional Culture Santé qui permet la présence d'artistes au sein des EHPAD, lieux d'accueils de personnes en situation de handicap ou des IME. Les projets, menés dans différents champs artistiques (photographie, théâtre, musiques, arts plastiques) concernent à la fois les résidents, le personnel et les familles.

Le Département participe également à l'accès à la culture et au patrimoine local par la valorisation du patrimoine bâti et naturel. Depuis 2016, le festival Pierres en Lumières en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et les cinq départements normands fait découvrir gratuitement, des sites et des édifices mis en lumière au travers d'animations portées par les acteurs locaux.

Chacun des projets de développement des sites du Département comporte un volet valorisation du patrimoine naturel. Le projet de valorisation du domaine d'Harcourt sera d'ailleurs précédé d'une phase d'études environnementales destinées à étudier la faune de l'arboretum afin de garantir sa pérennité. Le résultat de ces études pourra faire l'objet d'une valorisation auprès du grand public, dans le cadre des manifestations proposées par le site, ainsi que dans le parcours diurne à venir.

Dans le cadre du développement des bâtiments d'accueil, une attention particulière sera portée au choix des matériaux, aux économies d'énergie possibles, voire à la création de bâtiments autosuffisants.

Enfin, la direction de la culture porte une attention croissante à l'empreinte carbone des projets et manifestations qu'elle organise.

## LECTURE PUBLIQUE

Le plan départemental de lecture publique prévoit d'atteindre l'objectif d'un réseau départemental 100 % gratuit et accessible à tous.

## ARCHIVES

Plan d'archivage numérique.

Participation au projet transversal numérique responsable de la collectivité

# RÉALISATIONS 2022

## CULTURE

- Soutien à la création d'équipements culturels.
- Soutien au fonctionnement d'équipements structurants sur l'ensemble du territoire.
- Soutien aux manifestations culturelles.
- Actions vers des publics éloignés : culture santé ; culture et prison ; dans des EHPAD et foyers-logements ; installation de 12 points-livres À lire ou à emporter, dans des centres médico-sociaux et des Maisons France Services ; sensibilisation à la littérature jeunesse pour les assistants familiaux dans le cadre de leur agrément.
- Actions vers les jeunes et collégiens : Prix des Dévoreurs de livres ; sélection livres jeunesse Le Petit lu.
- Actions patrimoine et nature : Gestion écologique des sites : Domaine d'Harcourt adhère à la charte Zéro phyto depuis 2010, gestion différenciée de l'arboretum, recyclage des déchets verts : paillage et compost.
- Actions culture et environnement :
  - Participation au festival "génération durable", co-production.
  - Ciné Green.

## PATRIMOINE

- Soutien à la rénovation énergétique des bâtiments et à leur durabilité dans le cadre de la restauration du patrimoine.
- Action de valorisation du patrimoine bâti et naturel : partenaire du Festival Pierres en Lumières.

## LECTURE PUBLIQUE

- Distribution de 2 livres aux 6e dont un ouvrage contemporain, lauréat du prix des Dévoreurs de livres et 1 titre classique aux 4e.
- 4 nouvelles médiathèques ouvertes en 2022.

## ARCHIVES

- Accessibilité des ressources en ligne.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan pour un archivage numérique raisonné, passant par l'accompagnement des directions dans la gestion de leurs données numériques afin d'identifier les "purgés" possibles et les données essentielles qui seront elles versées dans le Système d'Archivage Electronique (SAE).
- Organisation d'une journée d'archivage numérique, dans le cadre du CyberWorld CleanUp Day (voir action-phare).
- Acquisition de l'outil Versae dans le cadre de France Relance afin de mettre à disposition des services producteurs du Département un outil facilitateur de versement d'archives numériques, et enclencher un cercle vertueux de bonne gestion du cycle de vie des données.
- Accueil d'une conseillère numérique, partagée avec la MDE, pour accompagner les personnes éloignées du numérique dans l'apprentissage de ses usages et faciliter leurs démarches en ligne.

# CHIFFRES CLÉS 2022

## CULTURE

- 33 écoles de musique au sein du réseau départemental des enseignements artistiques.
- 250 acteurs culturels dont 9 équipements structurants soutenus.
- 2 280 collégiens concernés par une action "Culture au collège".
- 32 000 visiteurs depuis le 1<sup>er</sup> mars sur le Domaine d'Harcourt dont 2500 scolaires.

## PATRIMOINE

24 projets de restauration d'édifices soutenus dans le cadre de la première programmation du dispositif « Mon Village Mon Amour » participant à la performance énergétique des bâtiments et à leur durabilité.

## LECTURE PUBLIQUE

107 médiathèques constituent le réseau départemental de lecture publique.

## ARCHIVES

- 936 visites quotidiennes en moyenne sur le site internet des Archives départementales, où la consultation en ligne permet d'éviter ou de limiter le déplacement physique à Évreux.
- 1,322 To de données conservées dans le système d'archivage numérique des Archives départementales : 1,277 To d'archives intermédiaires, qui seront éliminées d'ici quelques années à l'expiration de leur utilité administrative, et 45 Go d'archives historiques nativement numériques.

# ACTIONS PHARES

## CULTURE

Dans le cadre du festival Ciné Green, 263 collégiens ont participé aux ateliers de sensibilisation et ont pu assister avec la MDE à des séances en collège et au cinéma.

Le projet des Journées européennes du patrimoine 2022 a permis au public de découvrir des sites patrimoniaux du territoire dont celui de Gisacum, classé ENS, ou encore la Filature Levavasseur sur les bords de l'Andelle.

L'évènement « Merveilleux » du Domaine d'Harcourt en décembre se veut écoresponsable par la mise en place d'installations lumineuses Led et basse consommation.

## LECTURE PUBLIQUE

A compter de 2022, le titre distribué à la rentrée aux élèves de 6<sup>ème</sup> est l'ouvrage plébiscité par les camarades de l'année précédente dans le cadre des Dévoreurs de livres. Le Département contribue ainsi à valoriser la littérature jeunesse contemporaine, la faire rentrer dans 8 500 foyers, à soutenir la chaîne du livre et les librairies indépendantes.

## ARCHIVES

Dans le cadre du CyberWorld CleanUp Day, opération sous l'égide de l'Institut du numérique responsable dont le Département est partenaire, une journée d'archivage numérique a été organisée à la Direction des ressources humaines le 22 mars (cf.fiche VP1).

Ce « ménage de printemps » dans les données numériques (consommatrices d'espaces réseaux, donc d'énergie), tout en respectant le cadre légal du Code du patrimoine s'appliquant aux archives publiques, ainsi que les règles de protection des données personnelles dans le cadre du RGPD, a été couronnée de succès et appréciée par les participants.

Bilan : 0,6 Go versés comme archives historiques, 48,6 Go éliminés.

## CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la politique culturelle.
- Archivage électronique
  - Projet de référentiel « archivage » dans le cadre du groupe de travail Numérique responsable de la collectivité.
  - Organisation de nouvelles journées d'archivage numérique dans le cadre du Cyber World Clean Up Day.
  - Ces axes de travail seront intégrés dans le PSC (projet scientifique et culturel) des Archives départementales pour 2023-2028.

**MONDE AGRICOLE,  
RURALITÉ, BIEN-ÊTRE  
ANIMAL**

# INTRODUCTION

L'agriculture doit aujourd'hui réaliser une véritable mutation pour être en mesure de répondre aux enjeux du développement durable (préservation de l'eau, de la biodiversité et des ressources naturelles, sécurité alimentaire, équité sociale et économique). Face à la complexité de ces enjeux, les réponses à apporter doivent être adaptées aux caractéristiques du territoire et des acteurs concernés.

L'agriculture est un levier du développement durable d'un territoire. La notion d'agriculture durable définie lors du sommet de la terre de 1992 et du sommet mondial de l'alimentation de 1996 renvoie ainsi à la multifonctionnalité de l'agriculture.

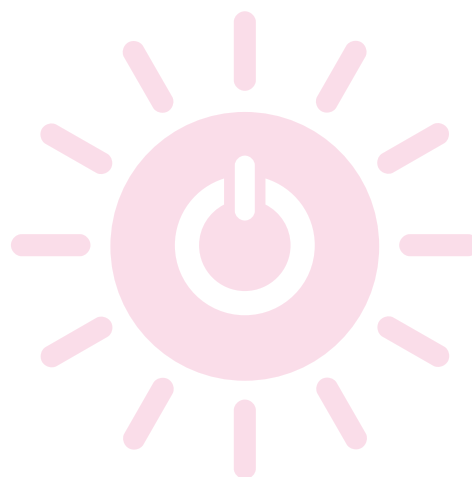
En effet, l'agriculture durable remplit :

- des fonctions économiques ou productives (production des biens alimentaires, des activités touristiques, de la matière première aux industries agro-alimentaires, textiles, des matériaux biosourcés pour la rénovation écologique et énergétique, des sources pour la production d'Énergies renouvelables) ;
- des fonctions sociales (maintien, viabilité et dynamisme du tissu social dans les zones rurales, développement ou maintien de l'occupation et l'aménagement des territoires, préservation et transmission de l'héritage culturel, contribution à l'attractivité des territoires, sécurité alimentaire) ;
- des fonctions environnementales : préservation de la biodiversité et des habitats naturels, mise en valeur du paysage, préservation des sols et lutte contre les ruissellements, préservation des ressources en eau et de la qualité de l'air, régulation du climat...

Dans l'Eure, l'agriculture emploie près de 3 % des actifs. Les terres agricoles, représentant 64 % de la surface euroise, principalement dédiées aux grandes cultures, sont parmi les meilleures de France. Selon le dernier recensement agricole (2020), le nombre d'exploitations continue de diminuer (- 26 % en 10 ans) alors que la SAU (Surface Agricole Utile) moyenne continue d'augmenter (+ 33 %) ; la SAU moyenne atteint 100 ha dans l'Eure pour une moyenne normande à 74 ha.

Bien que l'on observe une tendance à la spécialisation des systèmes de production, les conditions agronomiques et pédo-climatiques de l'Eure sont favorables à une diversification des productions végétales et animales. A ces atouts s'ajoute le potentiel de valorisation des produits locaux et de développement de l'agro-tourisme permis par la proximité avec la région parisienne.

Le développement des circuits-courts constitue également un enjeu majeur pour le territoire eurois. Selon le recensement général agricole 2020, 13 % des exploitations euroises vendent une partie de leur production en circuits courts, soit 467 exploitations en 2020 contre 407 en 2010.



## CHIFFRES CLÉS EN 2020 (ÉVOLUTION DEPUIS 2010) SOURCE RGA 2020

Nombre d'exploitations : 3696 (- 26 %)

SAU moyenne (ha) : 100 (+33.2 %) moyenne normande : 74 ha

Total UGB: - 14 %

Nombre chefs d'exploitation et co-exploitants: 4614 (-23 %)

Age moyen : 53 ans (stable)

31 % des exploitations ont un chef ou un co-exploitant d'au moins 60 ans.

### **Évolution = moins d'exploitations, de plus grande taille.**

Poursuite du développement des grandes cultures, recul de l'élevage encore plus à l'ouest du département. Recul des protéagineux et des prairies ; développement des cultures industrielles (lin).

Baisse de la main d'œuvre : - 12 % ETP (saisonniers et salariés occasionnels : - 33 %)

Engagement dans une démarche de valorisation :

- 6% Agriculture Biologique (AB) ;
- 7% autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ;
- transformation à la ferme : 7 % ;
- activités de diversification: 23 % (tourisme, énergie renouvelable, travail à façon).

L'agriculture euroise doit aujourd'hui faire face à de multiples défis pour contribuer au développement durable du territoire. Dans le Département, le foncier agricole est menacé par l'urbanisation. Ceci a un impact direct sur le renouvellement des générations agricoles (foncier coûteux et difficilement accessible). Quant aux exploitations agricoles, elles sont, pour beaucoup, fragilisées. Plusieurs facteurs expliquent ceci : les aléas climatiques grandissants (épisodes pluvieux sévères, sécheresse...), la dépendance aux cours mondiaux, les crises de l'élevage, la dépendance aux aides, etc. Les nombreuses difficultés rencontrées par les agriculteurs eurois affectent la projection sur le long terme.

L'engagement du Département auprès des agriculteurs est historique. Si la loi NOTRe a rebattu les cartes en matière d'intervention agricole, le Département a montré sa volonté à entretenir une proximité avec la profession agricole et a réaffirmé son soutien à ce secteur fragilisé mais essentiel aux territoires. Il a ainsi choisi de développer un plan stratégique pour une agriculture durable dans le cadre de ses compétences et de toutes ses possibilités d'intervention.

La définition de ce plan stratégique a permis de réinterroger la politique agricole à travers le prisme du développement durable. Son objectif est d'accompagner les agriculteurs et les territoires à s'engager dans la transition agricole. Il s'appuie sur des partenariats avec les organismes agricoles et les EPCI.



# PLAN STRATÉGIQUE

En février 2019, le Département a voté son plan stratégique pour l'agriculture durable (2019-2024) en 4 axes et 20 actions.

- Axe 1. Accompagner le développement des circuits courts alimentaires, à l'échelle de l'institution départementale comme à l'échelle des territoires
  1. Connaître les besoins en produits issus des circuits courts, et la capacité de production des producteurs et transformateurs eurois.
  2. Coordonner la mise en place d'outils de transformation.
  3. Répondre aux besoins en logistique pour l'acheminement de produits locaux.
  4. Travailler à la mise en relation des producteurs et des restaurations collectives publiques et privées.
  5. Sensibiliser à l'achat et la consommation de produits locaux.
  6. Faciliter l'approvisionnement en produits locaux via une plateforme (C'est fait dans l'Eure).
  7. Rendre les marchés publics accessibles aux producteurs locaux.
- Axe 2. Soutenir la profession agricole dans la transition vers une agriculture pérenne
  1. Mettre en œuvre le dispositif d'aides aux petits investissements agricoles visant notamment le développement d'une agriculture de proximité et de circuits courts.
  2. Prévenir les épizooties dans le département via une convention avec le GDS.
  3. Soutenir les agriculteurs face aux événements climatiques exceptionnels.
  4. Mettre en œuvre le plan frelon asiatique en soutien aux apiculteurs.
  5. Accompagner les agriculteurs en difficultés sociales et/ou économiques.
  6. Orienter les agriculteurs vers la rénovation énergétique des corps de ferme.
  7. Favoriser les échanges entre organismes agricoles.
- Axe 3. Mieux connaître l'agriculture euroise
  1. Réaliser un état des lieux.
  2. Mettre en place un observatoire du foncier agricole.
- Axe 4. Accompagner les territoires à être acteurs de l'agriculture euroise
  1. Concevoir et mettre en œuvre la stratégie alimentaire départementale et accompagner les initiatives locales.
  2. Réaliser une étude d'opportunité pour la mise en place d'un espace test agricole sur le patrimoine départemental.
  3. Concilier agriculture et protection de la ressource en eau via le suivi de la qualité de l'eau sur les bassins d'alimentation de captage (BAC) du département et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau.
  4. Valoriser la haie et l'agroforesterie en accompagnant les porteurs de projets et en communiquant auprès des EPCI sur la valorisation du bois bocager.

# RÉALISATIONS 2022

## MONDE AGRICOLE, RURALITÉ

- [Évolution de la plateforme c'est fait dans l'Eure](#) pour permettre aux Eurois et aux touristes de passage d'identifier les producteurs locaux, leurs productions et leurs points de vente en une place de marché en ligne avec panier groupé.
- [Accompagnement des producteurs locaux](#) à répondre à des marchés publics notamment liés à la restauration collective. Une expérimentation est en cours avec Seine Normandie Agglomération autour de la logistique et notamment la livraison des produits locaux dans les restaurations publiques du territoire.
- [Sensibilisation à l'achat de produits locaux](#) par l'organisation du marché fermier de Noël dans le hall de l'HDD.
- [Poursuite du dispositif d'aide aux petits investissements agricoles](#) autour de 4 thématiques (le développement des circuits courts et de la vente directe, la garantie de l'état sanitaire des cheptels, la réduction des risques professionnels, l'entretien des haies et l'agroforesterie).
- [Poursuite du dispositif d'aide à la plantation de haies en milieu agricole](#)
- [Accompagnement de porteurs de projets autour](#) d'espaces test agricoles : en 2022, le Département a soutenu l'accompagnement de plus de 4 porteurs de projets (contre 2 en 2021) via une subvention au collectif Nid'Agri qui accompagne les porteurs de projets.
- [Analyse du foncier départemental](#) en vue d'identifier les parcelles valorisables d'un point de vue agricole.

En 2022, d'autres actions ont été mises en œuvre en complément et dans la lignée du plan départemental :

- réflexion sur la poursuite du projet des paniers solidaires en lien avec l'UTAS de Bernay ;
- nouveau partenariat avec l'association SOLAAL qui organise le don alimentaire entre les producteurs et les associations de don alimentaire du territoire.

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

- [Réflexion autour d'une politique départementale autour du bien-être animal](#)

### Animaux de compagnie :

L'aide à la réfection du refuge de la Censurière à Évreux (SPA de l'Eure) fait partie des engagements du mandat. Le refuge de la SPA de l'Eure est vétuste et nécessite une restructuration importante afin d'améliorer le bien-être des animaux recueillis mais aussi des salariés et bénévoles y travaillant. Pour ce faire, le Département a fait réaliser une étude des besoins de la SPA de l'Eure, pour estimer les coûts potentiels du projet.

En parallèle, un questionnaire à destination des communes de l'Eure est en cours pour recenser leurs besoins en matière d'animaux errants, et évaluer leurs liens avec les structures de protection des animaux.

Animaux sauvages et animaux d'élevage : divers organismes veillant au bien-être des animaux d'élevages et sauvages ont été rencontrés en début d'année pour échanger sur les problématiques existantes et sur les besoins potentiels. En matière d'animaux d'élevage, le dispositif d'aide aux investissements agricoles permet de répondre à un besoin des éleveurs à s'équiper pour garantir le bien-être des animaux et le leur.

# CHIFFRES CLÉS 2022

- 711 agriculteurs aidés dans le cadre du régime d'aide aux petits investissements entre 2017 et 2022, pour un montant d'aide de 2 093 664 €.

En 2022 : 449 791 € subventionnés pour 161 bénéficiaires. Une aide exceptionnelle a été apportée à 5 producteurs sinistrés par la tornade de Criquebeuf au mois de juin pour un montant de 33 748 € soit un montant total de 483 539 € pour 166 dossiers.

- 153 producteurs inscrits dont 57 en "click and collect" sur C'est fait dans l'Eure, près de 900 produits peuvent être commandés en ligne.
- 8 partenariats avec des organismes agricoles pour la mise en œuvre des actions du plan agriculture durable dont un nouveau.
- 8 projets de plantation de haies accompagnés (de janvier à octobre 2022) pour un linéaire de 6080 mètres.
- SIA : 18 agriculteurs participants.

# ACTIONS PHARES 2022

## Salon de l'agriculture 2022

L'année 2022 a vu le retour du Salon International de l'Agriculture et du Concours Général Agricole du 26 février au 6 mars.

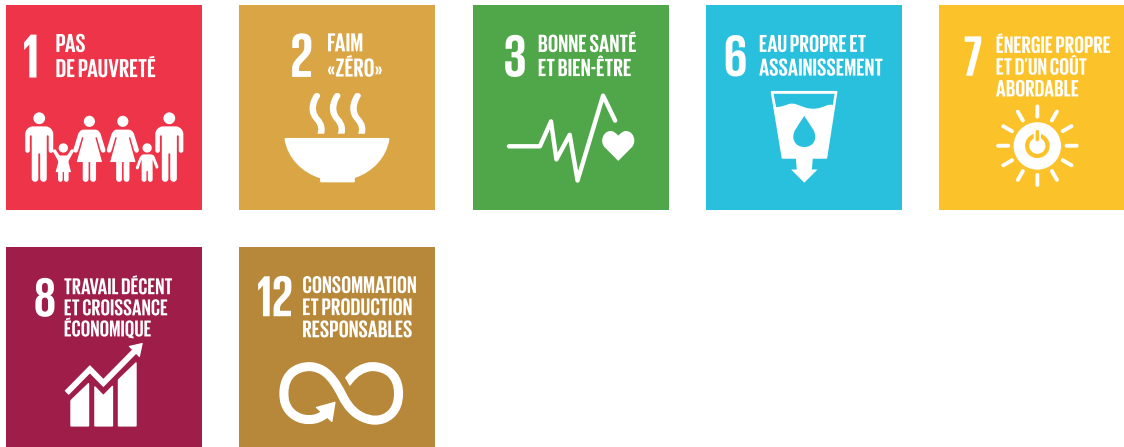
Le Département de l'Eure s'est fortement investi dans cette semaine afin de mettre à l'honneur l'agriculture et les agriculteurs eurois en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Le thème cette année était la cuisine de Claude Monet. Des temps forts ont été organisés en présentiel pour faire connaître les produits et les savoir-faire des producteurs eurois qui vendent en circuits courts : atelier jardinage, préparation de recettes, etc.

10 producteurs eurois ont été récompensés au concours général agricole et ont été mis à l'honneur sur le stand de l'Eure. Au total, ce sont 23 médailles qui ont été attribuées aux producteurs eurois, dont 5 en or.

Divers contenus numériques ont également été diffusés sur les réseaux sociaux du Département pour informer les Eurois de manière ludique sur l'agriculture de leur territoire. Durant cette semaine, 18 producteurs se sont relayés pour proposer leurs produits au grand public : cidres et liqueurs, produits laitiers, framboises, escargots, produits carnés, huiles, etc.

Cette édition a notamment permis de mettre en valeur la plateforme C'est Fait dans l'Eure.

# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### MONDE AGRICOLE, RURALITÉ

- Construction d'un plan d'actions autour de l'alimentation en circuits courts à l'échelle du Département plus particulièrement axé sur la question de la logistique de l'approvisionnement des consommateurs/restaurations scolaires en circuit court ; accompagnement/soutien des projets locaux déjà existants sur 4 territoires sur cette thématique "logistique" et sur d'autres thématiques communes ; accompagnement des autres territoires sur les mêmes thématiques ; le sujet de l'alimentation digne et durable.
- Poursuite du travail sur l'approvisionnement en produits locaux des collèges eurois : optimisation de l'utilisation de l'outil EASILYS, soutien aux projets de légumeries/conserveries, sensibilisation des collégiens (éveil au goût, lutte contre le gaspillage alimentaire, équilibre alimentaire...), expérimentation logistique (Territoire SNA), refonte du groupement d'achat (rédaction des marchés publics pour favoriser la réponse des producteurs locaux).
- C'est fait dans l'Eure : étude des solutions logistiques pour la récupération de paniers groupés d'achat de la plateforme C'est Fait dans l'Eure ; plan de communication pour faire connaître et étendre l'utilisation de la plateforme (recrutement de nouveaux producteurs).
- Étude prospective de l'agriculture euroise : état des lieux partagés et quels scénarios pour l'agriculture euroise face aux défis climatiques, environnementaux, économiques.
- Organisation du marché fermier de Noël sur un axe de solidarité et mise en valeur de l'agriculture euroise au Salon de l'agriculture.

### BIEN-ÊTRE ANIMAL

À la suite de l'étude réalisée en 2022, le projet de réfection de la SPA de l'Eure se poursuivra.

**PROTECTION DE  
LA NATURE ET DES  
PAYSAGES, ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE,  
CYCLE DE L'EAU ET  
BIODIVERSITÉ**

# INTRODUCTION

## PATRIMOINE NATUREL

Le Département de l'Eure est riche d'espaces originaux uniques en France et en Europe, remarquables pour la faune et la flore qu'ils accueillent et qu'il convient de mettre en valeur :

- la vallée de Seine avec ses coteaux et falaises calcaires, associés aux terrasses alluviales et à son archipel d'îles, unique en Europe ;
- le Marais-Vernier, la Risle maritime et l'estuaire de Seine, zone estuarienne majeure présentant la plus grande tourbière de France par sa superficie, bénéficiant désormais du label international Ramsar (zone humide remarquable) ;
- les vallées alluviales : Eure/Iton et Risle/Charentonne présentant des mosaïques de zones humides, de forêts et de coteaux calcaires.

Le département est également riche d'une nature ordinaire, tout aussi importante et qui représente l'image d'Épinal des paysages normands. Il s'agit notamment du bocage, présent dans l'Ouest du département, des vergers et prairies, des mares. Ce patrimoine, bien que qualifié de commun, est aujourd'hui en forte régression.

En quelques chiffres, le département de l'Eure c'est :

- + de 1800 espèces floristiques dont 97 espèces messicoles ;
- 2 espèces endémiques, la Violette de Rouen et la Biscutelle de Neustrie ;
- 65 espèces de mammifères dont 20 de chauves-souris ;
- 12 espèces d'amphibiens et 10 espèces de reptiles.

La biodiversité euroise, essentielle au bien être des Eurois, est menacée par :

- la destruction et la fragmentation des milieux, liées notamment à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transport. Seulement 0.8 % des communes normandes n'ont pas artificialisé leur territoire entre 2009 et 2017. 18 % des espèces de papillons de jour et 36 % des espèces de reptiles sont menacés de disparition en Normandie ;
- le changement climatique, les hirondelles arrivent en Normandie 18 jours plus tôt qu'il y a 50 ans ;
- la pollution des eaux, des airs, des sols. Chaque année, 100 à 200 tonnes de déchets plastiques sont rejetées à la mer via la Seine ;
- la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

## CYCLE DE L'EAU

Dans l'Eure, la ressource destinée à la consommation d'eau potable est souterraine (pas d'eau de surface utilisée). Mais cette ressource n'en est pas moins fragile et menacée par des tensions quantitatives et qualitatives, qui s'avèrent très différentes selon les territoires.

L'été de sécheresse vécu dans l'ensemble du département démontre tout l'intérêt lié à la protection de nos nappes souterraines afin de pouvoir garantir un accès à l'eau pour chaque usager, qu'il soit un particulier, un agriculteur, une entreprise, une collectivité...

Outre les problèmes quantitatifs liés à la recharge des nappes, la ressource est également vulnérable aux :

- pollutions par les nitrates ;
- pollutions par les produits phytosanitaires ;
- phénomènes d'inondation et de ruissellement. Outre les enjeux sur les personnes, habitations, commerces, industries..., ces phénomènes entraînent des pics de turbidité (matières en suspension) aux captages rendant la production d'eau potable complexe voir interrompue.

Face à la dégradation qualitative de l'eau, le Département a mis en place, dès 2013, un Observatoire des BAC (bassins d'alimentation des captages). Le Département propose de mettre à disposition des collectivités concernées par un captage prioritaire deux outils permettant d'une part d'évaluer les programmes d'actions et d'autre part de créer des temps d'échanges entre agriculteurs et animateurs des programmes d'actions : le suivi de la qualité des eaux brutes et le suivi des reliquats entrée et sortie hiver.

L'accompagnement technique et financier du Département aux collectivités compétentes en assainissement, eau potable et GEMAPI permet également de contribuer à la préservation des milieux naturels (amélioration des rejets en rivières, lutte contre le ruissellement...).

En quelques chiffres, le Département de l'Eure c'est :

- 202 captages pour la production d'eau potable ;
- 31 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable consommés par an ;
- Environ 10 000 km de réseau d'eau potable ;
- 116 stations d'épuration.

Les facteurs de dégradation chimique et quantitative vont être aggravés par le changement climatique. Les projections climatiques indiquent :

- Une hausse des températures et de l'évaporation (donc moins de recharge des nappes) ;
- Des évolutions contrastées des précipitations sur le bassin parisien ;
- Une baisse du débit d'étiage des cours d'eau ;
- Des phénomènes météorologiques type orages plus violents.

Les disponibilités des ressources en eau souterraine pour les besoins domestiques, agricoles ou industriels pourraient en être affectées. Il est donc primordial d'anticiper dès à présent et de développer des territoires résilients, en favorisant :

- les utilisations économes en eau, et la récupération des eaux de pluie ;
- la gestion des conflits d'usage ;
- la lutte contre le gaspillage et lutte contre les fuites de réseaux ;
- l'amélioration de la rétention d'eau dans le sol (mares, haies, couverts...) et la désimpermeabilisation ;
- la restauration des zones humides ;
- L'implantation d'éléments d'hydrauliques douces.

## PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis la loi NOTRe de 2015, la compétence de planification de la gestion et de la prévention des déchets a été transférée à la Région Normandie. Néanmoins, le Département de l'Eure, au travers de son projet "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage", a continué d'agir sur la prévention des déchets notamment au sein des collèges et de l'ensemble des services. Il contribue par ailleurs à assurer une cohérence territoriale dans la dynamique de réduction des déchets mais également d'économie circulaire.

Un Eurois produit en moyenne 646 kg de déchets ménagers et assimilés par an (Données Biomasse Normandie), une quantité bien au-dessus de la moyenne nationale de 580 Kg/Hab./an (Source ADEME). Cet écart s'explique par le climat du département favorable à la production de déchets verts. En effet, le ratio dans l'Eure est de 129 kg de biodéchets par habitant contre 18 kg au niveau national. A contrario, un Eurois produit 10 kg de moins d'ordures ménagères résiduelles que la moyenne nationale avec un ratio de 246 kg/hab./an. La gestion des biodéchets est un des objectifs phare du territoire et inscrit au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires Normand (SRADDET). Ce document prévoit également de doter la Normandie d'une stratégie globale de développement d'économie circulaire.

# STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS EN COURS

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La stratégie départementale de transition écologique «l'Eure, terre d'avenir» votée le 21 octobre 2022 marque les 4 engagements phares du Département aux regards des enjeux environnementaux :

1. Eure département Bas-Carbone en réduisant les émissions de GES
2. Moins de béton, plus de nature : préserver un poumon vert entre Paris et la mer !
3. Alimentation, du pré à la table : renforcer l'autonomie alimentaire de l'Eure et la consommation locale
4. Partager la vision : la transition écologique par tous et pour tous

## PATRIMOINE NATUREL

Plan nature 2017-2027 à trois orientations stratégiques, pour 10 axes opérationnels d'intervention :

- faire du Département un acteur central de la gestion des patrimoines naturels remarquables et ordinaires, éléments constitutifs des paysages de Normandie ;
- faire du patrimoine naturel un facteur d'attractivité du territoire et de la qualité de vie des Eurois, contributif du développement économique des territoires et des activités utilisant les ressources naturelles ;
- offrir un accès à la Nature pour chaque Eurois via le réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).



Schémas opérationnels :

- schéma des espaces naturels sensibles (2019-2030) ;
- Plan Messipoll (2017-2022) ;
- Plan départemental d'action en faveur des zones humides et aquatiques (2020-2030).

## PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le plan d'action ZDZG (Zéro déchet zéro gaspillage) s'est achevé en octobre 2021. Ce dernier présentait deux axes :

- une animation territoriale forte à destination des EPCI sur la prévention de la production des déchets et sur le déploiement de l'économie circulaire ;
- des actions techniques visant à démontrer l'exemplarité du Département de l'Eure dans le domaine de la réduction de ses propres déchets.

La convention avec l'ADEME s'est soldée en début d'année 2022. Le Département a alors commencé l'élaboration d'un plan départemental sur l'économie circulaire et la prévention des déchets dans la continuité du plan ZDZG.

# RÉALISATIONS 2022

## PATRIMOINE NATUREL

- La poursuite de la mise en œuvre du schéma des Espaces Naturels Sensibles avec une animation de territoire (rencontre des collectivités et partenaires), la réalisation des travaux de restauration et d'entretien des sites, l'élaboration de plans de gestion (la zone humide de Charleval, les étangs de Breteuil, les prés humides de la Charentonne, les mares de Conteville, les marais de la Risle maritime) et d'inventaires écologiques, la valorisation de la biodiversité à travers l'aménagement de sentiers pédagogiques (sentier du Héron sur l'ENS des étangs de Breteuil et sentier de la Bergeronnette sur l'ENS de la zone humide du fourneau) et un programme de plus de 80 animations Nature à destination du grand public et des scolaires.
- L'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre de la GEMAPI dans le cadre du plan départemental d'actions en faveur des milieux humides et aquatiques, sur le volet Gestion des Milieux Aquatiques se poursuit avec l'élaboration d'un guide d'identification des végétations des zones humides à destination des techniciens «gémapiens», la réalisation d'un annuaire des acteurs gémapiens, avec l'engagement financier au 30 septembre 2022 auprès de 10 projets de restauration de la continuité écologique, d'acquisition/de restauration de milieux humides
- La poursuite du plan Messipoll
  - Le financement de ruches pédagogiques dans 3 collèges accompagnée d'animations pédagogiques en classes et de la fourniture de pièges à frelons asiatiques construits en partenariat avec le Collège Politzer d'Évreux.
  - La campagne photographique «à la recherche des fleurs des champs» avec la participation de 127 Eurois (570 photos) et une exposition avec remise de prix en novembre.
  - La fourniture de graines de messicoles aux apiculteurs et agriculteurs /chasseurs eurois pour le semis de jachères fleuries, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs et le Syndicat d'Apiculture de l'Eure (près de 9h semés au printemps 2022 par 18 participants).

- La poursuite d'une étude fourragère et la co-construction de cahiers des charges agricoles avec les exploitants locataires des terrains du conservatoire du littoral afin de préserver la biodiversité remarquable tout en prenant en compte la valeur agronomique d'une parcelle.
- La lutte contre le frelon asiatique se poursuit avec l'accompagnement financier des particuliers pour la destruction de nids.
- L'expérimentation «des espaces naturels près de chez vous» ayant pour objectif de rapprocher les Eurois et les élus de leur nature afin d'améliorer l'efficacité des actions de protection menées. Cette expérimentation s'est portée sur les territoires de Rugles et de Mesnils-sur-Iton, sur lesquels un travail de réflexion et de reconnexion des habitants avec les espaces de nature a été mené en co-construction avec les élus (cf action phare).
- La plantation des projets du premier appel à projet «Une naissance un arbre», lancement du deuxième appel à projet.
- La mise en œuvre du plan de relance à destination du bloc communal autour de cinq thématiques dont la Protection de la nature avec la restauration de mares, de haies.
- Le lancement du nouveau dispositif Ma commune grandeur Nature (cf actions phares).

## CYCLE DE L'EAU

- Poursuite de l'accompagnement de l'Observatoire des bassins d'alimentation des captages (BAC) en matière de protection de la ressource en eau potable. Son périmètre correspond aux 16 captages prioritaires du Département.
- Dans le cadre d'un appel à projets Innovation lancé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le SERPN (Syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg), le Département et l'Agglomération de Chartres ont été retenus en 2021 pour la création et le développement d'un logiciel de traitement des données Eau. Cet outil de suivi «intelligent» contribuera à améliorer l'exploitation des données liées à la ressource en eau. L'année 2022 est consacrée à la création de l'outil pour une mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Accompagnement des collectivités : depuis fin 2019, le Département accompagne les collectivités dans la mise en place du suivi des prescriptions de leurs arrêtés de DUP (respect des servitudes d'utilité publique, communication, sensibilisation des acteurs, ...).
- Courant 2022 : 5 collectivités ont initié la démarche. 1 flyer de sensibilisation destiné à l'ensemble des acteurs situés sur les périmètres de protection rapproché est en cours de finalisation.
- Dispositif d'aide aux collectivités en matière d'assainissement, eau potable, préservation de la ressource et gestion des eaux superficielles : voir chiffres clés.

## PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La prévention des déchets : fin 2021 le Département a terminé son plan d'actions **Territoire Zéro Déchet Zéro gaspillage** en partenariat avec l'ADEME. Néanmoins, certaines actions ont été pérennisées et de nouvelles lancées en 2022, notamment au sein des collèges.

- Durant cette année scolaire, deux actions spécifiques ont été mises en œuvre : une deuxième année d'expérimentation d'accompagnement à l'éducation au goût avec 3 collèges l'accompagnement des collèges au tri et à la valorisation de leurs biodéchets en leur proposant un diagnostic, une semaine de pesée des déchets alimentaires ou une aide à la pratique du compostage. En parallèle, 5 interventions ont eu lieu auprès des chefs cuisine, des principaux et des gestionnaires d'établissement sur le gaspillage alimentaire et le compostage.

- L'animation du territoire sur la thématique de la prévention des déchets a été poursuivie en s'adaptant au contexte sanitaire. En effet, le réseau des PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) animé par le Département s'est poursuivi avec une rencontre en juin 2022. Cette dernière rencontre fut co-organisée avec la Région Normandie avec des ateliers participatifs sur la prévention des déchets et la présentation d'actions euroises dans ce domaine avec les interventions l'après-midi d'IDVerre, l'Abri, Ecovracpropre et la fringue halle.
- Le [plan départemental d'économie circulaire](#). Son élaboration a débuté en 2022, avec le diagnostic du territoire, les rencontres d'autres collectivités ayant mis en place une stratégie sur cette thématique et des échanges avec d'autres direction en interne, notamment celles en lien avec l'ESS, Économie Sociale et Solidaire.

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement d'un appel à projet à destination des collèges (cf actions phares).

# CHIFFRES CLÉS 2022

## PATRIMOINE NATUREL

- 59 sites ENS dont 41 Espaces Naturels Sensibles bénéficiant d'actions de gestion
- 34 sites sont traversés ou longés par un chemin, dont 13 sont équipés de mobiliers pédagogiques au titre des Espaces Naturels Sensibles
- 40 ha de foncier départemental au titre des ENS
- 75 sorties nature à destination du grand public
- 12 animations dans 4 collèges
- 1615 ha de terrains gérés avec 63 conventions sur le domaine du Conservatoire du littoral en estuaire de Seine
- 10 projets de restauration de la continuité écologique, d'acquisition/de restauration de milieux humides soutenu (janvier à septembre 2022)
- 3 sites gérés en faveur des messicoles, 9 ha semés par 18 agriculteurs/chasseurs au printemps 2022
- 3 collèges équipés de ruches pédagogiques
- 720 nids primaires et 184 nids secondaires de frelons asiatiques détruits, au 31 août, grâce au financement du Département de l'Eure
- 11 projets plantés dans le cadre du premier Appel à projets une naissance un arbre

Dans le cadre du Plan de relance Protection de la nature

- Thématique restauration de mares : 36 dossiers de restauration de mares ont été retenus et 16 d'entre-elles ont bénéficié d'un diagnostic faune/flore réalisé par un bureau d'études mandaté par le Département.
- Thématique plantation : plusieurs chantiers de plantation ont été accompagnés (vergers, haies, certains conjoints avec des travaux de mares).

## CYCLE DE L'EAU

- 5 collectivités ou syndicats ont initié la démarche portée par le comité de suivi des DUP
- Au 31 octobre, 41 dossiers de collectivités aidés sur les thématiques de l'assainissement, de l'eau potable, de la protection de la ressource en eau et de la gestion des eaux superficielles, soit un montant d'aides de 2 390 405 €
- 16 captages d'eau potable prioritaires suivis dans le cadre de l'observatoire des bassins d'alimentation des captages (BAC), soit sur la saison 2022/2023 : 326 agriculteurs accompagnés et 920 parcelles suivies (50 à 80% des surfaces agricoles sont touchées selon les territoires BAC)
- dans le cadre de l'appel à projets Mar'Haies pour la préservation de la biodiversité des mares et des haies, 11 mares restaurées (1 restant à réaliser fin 2022) et 3 160 arbres et arbustes plantés pour créer des haies

## PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 93 % du territoire eurois engagé dans un programme de prévention des déchets ménagers et assimilés
- 6 collèges sensibilisés à l'éducation au goût
- 4 collèges ont participé au défi assiettes vides de juin 2022
- 3 collèges accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion de leur table de tri au sein du restaurant scolaire
- 65 % des collèges ont lancé une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 40 % des collèges équipés de solution de valorisation des bio-déchets
- 80 % des collèges accompagnés dans le tri et la valorisation de leurs biodéchets
- 95% des collèges ont réalisé leur diagnostic déchet
- 1 rencontre du réseau eurois de la prévention des déchets



# ACTIONS PHARE 2022

## **PATRIMOINE NATUREL : DES ESPACES DE NATURE PRÈS DE CHEZ VOUS**

Le dispositif expérimental "Des espaces de nature près de chez vous" s'inscrit dans l'objectif de sensibilisation et de reconnexion des eurois aux milieux naturels et vise à :

- donner envie aux Eurois de fréquenter les espaces de nature aménagés près de chez eux par le Département ;
- associer les Eurois et leurs collectivités aux efforts de préservation, de reconquête et d'animation de ces espaces par le biais d'actions concrètes partagées ;
- encourager les EPCI à établir une stratégie de valorisation du cadre de vie et de développement des mobilités douces et actives en lien avec les espaces naturels présents sur le territoire.

Dans ce cadre, le Département, avec le CAUE27 a expérimenté une action de diagnostic territorial et d'animation auprès des publics locaux. A ainsi été proposé aux communes de Mesnils-sur-Iton et de Rugles de bénéficier d'un accompagnement technique et partenarial dont la thématique générale est l'insertion territoriale des espaces de nature et l'appropriation de ces espaces par la population locale.

Ont donc été réalisés :

- un état des lieux et des propositions de mise en valeur ou en accessibilité des espaces naturels du territoire communal ;
- des animations avec un ou plusieurs publics préférentiels : les collégiens et scolaires, les seniors et les bénéficiaires des dispositifs sociaux du Département.

## **PATRIMOINE NATUREL : LE NOUVEAU DISPOSITIF MA COMMUNE GRANDEUR NATURE**

En complément de la politique départementale en faveur de la Nature, il a été voté en octobre 2022 la création d'un nouveau dispositif, "Ma Commune, grandeur nature" qui vise à :

- créer ou recréer des espaces de nature en ville et centres bourgs : surfaces perméables, végétalisation ;
- soutenir l'aménagement et la gestion des milieux naturels des collectivités et des zones de transition entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles ;
- accompagner les élus à l'intégration des enjeux environnementaux dans leurs projets d'aménagement.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le soutien du Département sera à la fois technique et financier avec :

- Un accompagnement des collectivités dans la définition de leurs projets environnementaux Via l'Agence de la ruralité, le Département répondra aux questions des collectivités en matière de conseil technique et de définition de projet afin de permettre aux élus :
  - de mieux appréhender les espaces de nature potentiels et avoir une vision de leur intégration possible aux projets d'aménagement de la commune ;
  - d'envisager la place de la nature comme un facteur d'attractivité et d'amélioration du cadre de vie ;
  - d'intégrer les actions ponctuelles: mares, plantations, ... aux projets de revitalisation et d'aménagement de la commune. Le Département s'appuiera sur un réseau de partenaires: CAUE, Union des maires, SIEGE, Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD)...
- Un soutien financier à la réalisation des projets des communes ou EPCI via la création d'un dispositif de droit commun : "Ma commune grandeur nature".

En parallèle, le Département développera une approche transversale de la Nature dans ses politiques. Dans le cadre de la politique "LEure terre d'avenir", les sept nouveaux dispositifs de soutien aux territoires du Département intègrent des critères environnementaux, en particulier sur la préservation de la nature ou la renaturation.

## PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Accompagnement à la mise en place et l'utilisation des tables de tri dans les restaurants scolaires des collèges

Ce projet a pour objectif l'accompagnement des collèges eurois à la mise en place et l'utilisation des tables de tri dans l'établissement. Il sera en lien direct avec le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et le traitement des bio-déchets notamment par compostage in situ. Trois collèges ont été accompagnés en 2022, le collège de Navarre, le collège Victor-Hugo à Gisors et le collège Jacques-Daviel. En outre, le collège Guy-de-Maupassant et celui de Victor-Hugo ont également bénéficié d'une formation à la pratique du compostage.

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Lancement de l'Appel à projet éducation à l'environnement et au développement durable dans les collèges

Un groupe de travail interservice a été initié afin de permettre aux collégiens eurois de bénéficier d'une sensibilisation aux enjeux du développement durable et de mettre en place des actions au sein de leur établissement. L'appel à projet a été lancé en septembre autour de deux axes.

1. "Thématiques proposées" regroupant les projets autofinancés par les différentes directions à destination des collèges : éveil au goût, mise en place et utilisation de table de tri, gestion des biodéchets, atelier climat junior, installation de ruchers pédagogiques, exposition mobile et animation autour des fleurs des champs, visites d'espaces naturels sensibles, approche sportive du développement durable.
2. "Thématique libre" : chaque collège propose un projet libre en lien avec le développement durable. Il sera financé à hauteur de 80 % par la Direction de l'Environnement, avec un plafond **de 2 000 euros par établissement.**

Il s'adresse à tous les collèges publics et privés, sous contrat, du territoire. Cette démarche a pour objectif de pérenniser les actions en lien avec le développement durable dans les projets d'établissement de manière transversale, en y associant les diverses parties prenantes (collégiens, équipe pédagogique, équipe administrative et technique, acteurs du territoire...), et de façon transdisciplinaire.

27 collèges ont répondu à cet appel à projet sur une ou plusieurs thématiques.

# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Suite au lancement de la stratégie départementale de transition écologique, large concertation pour définir collectivement des priorités et un plan d'actions complet (partenaires institutionnels, experts, grand public, agents du Département...).
- Élaboration du plan d'actions.

### PATRIMOINE NATUREL

- Travaux de restauration d'une zone humide d'intérêt piscicole sur l'ENS des îles de Vernon.
- Définition et validation du périmètre de préemption au titre des ENS.
- Acquisition à l'amiable de 18 ha dans le cadre de la politique ENS. 8 ha sur l'ENS de la côte des fourneaux (commune du Plessis Hébert) et 10 ha sur l'ENS du vallon de St-Christophe (commune de Reuilly).
- Élaboration du plan de gestion des ENS suivants : ENS du bois et de l'arboretum d'Harcourt, ENS du bois de la Ronce.
- Aménagement de deux sentiers pédagogiques ENS : ENS de la résurgence du Guiel et ENS des coteaux d'Amfreville sous les Monts.
- Développement d'une offre numérique sur sentier existant.
- Développement de la campagne «à la recherche des fleurs des champs» dans les collèges.
- Élaboration de nouveaux cahiers des charges agricoles des prairies estuariennes, document plus en adéquation avec les enjeux écologiques et économiques.

## **CYCLE DE L'EAU**

- Finalisation du développement de l'outil informatique de traitement des données Eau par un bureau d'étude spécialisé qui devrait être opérationnel fin 2022.
- Observatoire des bassins d'alimentation des captages : mise en place des derniers programmes d'action sur les captages prioritaires du département qui vont voir le jour fin décembre 2022. Et réalisation des études de délimitations des bassins d'alimentation et mise en place de programmes d'action sur les captages classés sensibles par le SDAGE 2022.
- Appui étendu à d'autres collectivités dans le cadre des suivis de DUP.
- Accompagnement à la restauration de 36 mares et de plantation de haies dans le cadre du Plan de relance départemental.
- Création de l'Agence de la ruralité : développement de l'appui aux communes dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable et de la gestion des eaux superficielles.
- Renouvellement de la politique départementale en matière de ressources en eau.

## **PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

- Lancement d'un nouveau plan d'actions départemental sur l'économie circulaire et la prévention des déchets qui se positionnera en relai au projet TZDZG.
- Accompagnement des collèges eurois et des structures départementales au tri à la source des bio-déchets.

## **ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Deuxième édition de l'appel à projets Éducation à l'environnement et au développement durable à destination des collégiens.



**TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE,  
BÂTIMENTS ET  
PRÉVENTION DES  
RISQUES NATURELS  
ET TECHNOLOGIQUES**

# INTRODUCTION

La transition énergétique désigne le passage du système actuel de production et de consommation d'énergie, principalement basé sur des énergies non renouvelables à un système sobre (consommer moins), efficace (consommer mieux) et durable (déploiement des énergies renouvelables). La transition énergétique est un des piliers de la transition écologique, elle est essentielle à la limitation de la production de gaz à effet de serre. En France, l'énergie correspond à 70 % du total des émissions de gaz à effet de serre. La répartition des émissions de gaz à effet de serre issue de l'utilisation de l'énergie est représentée à 42 % par le transport, à 23 % par le résidentiel tertiaire, à 17 % par l'industrie manufacturière et la construction, à 14 % par l'industrie de l'énergie et, à 4 %, par les autres postes d'émission (Statistiques développement durable.gouv.fr, 2018).

Ainsi la transition énergétique couvre différents domaines tels que la rénovation et amélioration du bâti, le développement des transports peu émetteurs de gaz à effet de serre, la lutte contre les gaspillages et la précarité énergétique, la promotion de l'économie circulaire et le développement des énergies renouvelables.

Les compétences en matière de transition énergétiques sont réparties entre :

- la Région, collectivité en charge de la planification avec notamment le SDRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires) qui définit l'ensemble des politiques de développement durable dont celles concernant le climat, l'air et l'énergie ;
- les intercommunalités en charge de l'animation des politiques Air/Climat/Énergie avec notamment les PCAET (Plan Climat air énergie territorial) pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Le Département a souhaité maintenir une politique en matière de transition énergétique en travaillant sur la sobriété énergétique, de l'efficacité énergétique ainsi que de la consommation et la production d'énergies renouvelables dans les 3 champs du bâtiment, de la mobilité et du numérique. Cette démarche s'articule en deux niveaux : à l'échelle du patrimoine départemental et via l'animation du territoire.

## STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION EN COURS

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

#### [Politique bâtementaire](#)

Le développement de la durabilité et de la pérennité des constructions est associé à la réduction des quantités de matière premières nécessaires, tant pour la construction des équipements grâce à l'optimisation de leur compacité que pour leur fonctionnement, notamment avec un système constructif performant et des besoins énergétiques limités. La politique volontariste du Département participe à son niveau à réduire l'impact de ses équipements sur la planète.

De même l'utilisation d'énergies renouvelables (bois) pour le chauffage et la production d'énergie électrique (solaire) pour l'essentiel de ces nouveaux bâtiments contribuent à réduire l'empreinte carbone du patrimoine départemental.

Le référentiel de construction collège définit des objectifs énergétiques conformes aux orientations de la COP21 et l'application du label Énergie-Carbone (E+C-). Pour la partie énergétique, le niveau de performance visé est E3, correspondant à une performance énergétique meilleure de 20 % par rapport à la réglementation actuelle RT 2012, avec intégration d'énergies renouvelables (biomasse, solaire). Pour le volet carbone, la mise en œuvre de matériaux biosourcés sera privilégiée avec une performance plafonnée à C2.

En parallèle, mise en œuvre des mesures suivantes :

- installation de panneaux photovoltaïques ;
- installation de chaudières au bois (Granulés) ;
- production d'eau chaude Solaire ;
- mise en œuvre d'une borne double de recharge pour véhicule électrique ;
- valorisation de 50 % des déchets de chantier.

Et déploiement de mesures favorables à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité :

- création d'une aire de compostage pour la gestion des déchets de la cuisine ;
- conception des espaces verts de manière à éviter le recours aux phytosanitaires ;
- réutilisation des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires élèves.

### Plan de maintenance

Outre les orientations fortes retenues en matière de développement durable dans le cadre des constructions, c'est aussi sur le renforcement de la maîtrise de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments et des installations que l'action des services du Département s'est structurée, développée et organisée.

### PPI flotte de véhicule

L'acquisition de véhicules propres ou à bas niveau de carbone permet de faire converger par la baisse de production de gaz à effet de serre (GES) différents objectifs de développement durable comme l'action climatique et la bonne santé. Le Département a choisi la poursuite des acquisitions en matière de mobilité électrique et de véhicules à bas niveau de carbone à travers le déroulement du PPI ambitieux et mis en place en 2018 permettant de bénéficier à tout moment des dernières technologies (propres et rentables). Il a également décidé d'étudier les carburants propres afin de permettre d'élargir encore le spectre des actions possible en matière d'empreinte carbone.

### Plan mobilité

C'est une démarche, volontaire, globale et intégrée d'optimisation des déplacements liés à l'administration départementale. Il concerne simultanément les déplacements du personnel, l'accueil des visiteurs et les flux de marchandises et vise, entre autres, la réduction de l'impact carbone des trajets domicile - travail et des trajets professionnels à travers 3 champs d'action :

1. Informer et sensibiliser les agents quant à l'adoption de comportements responsables et solidaires dans leurs déplacements quotidiens.
2. Optimiser et développer les aménagements du Département facilitant l'accessibilité de tout mode de transport.
3. Inciter les agents à adopter de nouveaux modes de transport.

## PRÉVENTION DES RISQUES ET INONDATIONS

### Plan inondation 2020-2025

Le plan de lutte contre les inondations est co-piloté par le Département et la DDTM. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités dans l'anticipation et la diminution du risque, et d'autre part, à améliorer la gestion de crise et le retour à la normale.

Il regroupe quatre axes thématiques.

Axe 1 : S'organiser à la bonne échelle

Axe 2 : Aménager le territoire dans une logique de prévention

Axe 3 : Réduire l'exposition aux risques par un contrôle de l'urbanisme

Axe 4 : Promouvoir la culture du risque pour améliorer la gestion de crise

La Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs a pour rôle de passer en revue tous les sujets concernant les risques naturels sur le département et de suivre les actions du Plan inondation.

2 axes sont principalement portés par le Département :

- l'aménagement du territoire dans une logique de prévention. Il s'agit de prévenir les inondations avec des solutions fondées sur la nature : Protection des éléments fixes du paysage (mares, haies, bandes enherbées) et sensibilisation sur leurs intérêts hydrauliques et développement des aménagements d'hydraulique douce.
- la culture du risque. Dans ce cadre, une identification des besoins et enjeux sur la gestion des déchets post crue a démarrée auprès des EPCI. Cette action, menée en collaboration avec la Région Normandie a pour objectif d'aider les collectivités à s'organiser pour améliorer la gestion des déchets suite à des épisodes d'inondations. En effet, dans le cas d'une catastrophe naturelle, la commune est productrice et détentrice des déchets. Elle doit mettre en place la collecte des déchets des ménages sans nuire à la salubrité publique. Le maire reste la personne responsable de la gestion des déchets de situations exceptionnelles qu'il s'agisse de déchets dangereux et non dangereux.



# RÉALISATIONS 2022

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### [Bilan des gaz à effet de serre \(BEGES\)](#)

Le Département a lancé son BEGES (données 2021) afin d'évaluer les émissions de GES générées par toutes ses activités, de hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources et les comparer avec d'autres départements de même strate ; d'apprécier la dépendance des activités due à la consommation des énergies fossiles, principales sources d'émissions, et d'en déduire sa fragilité dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie et d'élaborer un plan de transition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en tenant compte des actions départementales déjà mises en œuvre.

En parallèle, une évaluation des actions menées suite aux préconisations du dernier BEGES a été menée.

### [Soutien aux territoires](#)

Dans le cadre des nouvelles modalités de soutien aux territoires, des critères de transition énergétique et plus largement de transition écologique ont été mis en place (Cf. VP2).

### [Patrimoine bâti](#)

- Mise à jour des diagnostics de performance énergétique des collèges eurois : 42 diagnostics ont été réalisés et 11 restent à mettre à jour. 10 collèges ont été rénovés sur les 14 collèges les plus énérgivores identifiés dans le PPI collège.
- Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2016-2022 : référentiel de construction révisé pour améliorer les performances environnementales et énergétiques des nouvelles constructions.
- 6 nouveaux collèges :
  - J. Rostand – Évreux Saint-Michel
  - H. Langlois – Pont-de-l'Arche
  - A. Maurois – La-Saussaye
  - Le Hameau – Bernay (cf action phare)
  - Le Roumois – Routot
  - S. Signoret – Aubevoye : phase 1 (demi- pension et salle d'activités)

Sur le volet énergies renouvelables, l'installation de panneaux photovoltaïques et de chauffe-eaux solaires est recherchée. Des chaufferies bois ont été installées notamment au collège Jean-Rostand à La Saussaye et à H. Langlois à Pont-de-L'Arche.

L'installation de pompes à chaleur, le remplacement de chaudières par des chaudières à condensation haut rendement, remplacement de réseaux et de systèmes de production d'eau chaude plus performants ont été réalisés sur 13 sites départementaux.

Le Département lance en 2022 un marché public pour élaborer un [Schéma Directeur Immobilier et Énergétique \(SDIE\)](#). L'objectif est d'inscrire dans la durée une démarche ambitieuse de gestion patrimoniale et d'efficacité énergétique sur ses bâtiments.

Pour réaliser ce SDIE, le Département de l'Eure bénéficie du programme d'aide ACTEE porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Réseaux (FNCCR) en partenariat avec le Département de Seine-Maritime et leur syndicat d'Énergie.

## [Mobilité et flotte de véhicules](#)

### Mise en œuvre du plan mobilité

- Une campagne de subventions a été mise en place pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) personnels pour 50 agents.
- Mise en place du télétravail de droit commun (jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine).
- Formations éco-conduite.
- Acquisition de 20 VAE à destination des agents CD pour les déplacements intra-muros.

### Renouvellement de la flotte du Département

- Achat et livraison de 39 véhicules légers supplémentaires à moteur thermique "essence" en remplacement principalement de véhicules "diesel" (livraison prévue sur 2022 et 2023).
- Comme chaque année dans le cadre de son marché, achats de 3 tracteurs de fauchage fonctionnant au GNR avec additif AdBlue et répondant à la norme Euro 6 (livraison prévue en 2022).
- Comme chaque année dans le cadre de son marché, achat et livraison de 4 poids lourds occasion récents à faible kilométrage" roulant au gasoil avec additif AdBlue et répondant à la norme Euro 6 (livraison prévue en 2022).

En 2022, une étude interne a été lancée sur le développement de la mobilité électrique, alternative à l'usage des véhicules thermiques. Son objectif est d'anticiper les évolutions de la réglementation pour les flottes de véhicules (interne et celle des agents) et de dresser des scénarios visant l'accompagnement des agents dans la transition vers une mobilité plus durable à court et moyen terme.

Cette étude comprendra un volet état des lieux et un volet prospectif tenant compte d'une part des évolutions possibles de la flotte interne et de la flotte privée des agents et d'autre part des infrastructures actuelles et à venir au sein des sites départementaux et à proximité. L'analyse devra se faire en lien avec les différentes PPI (bâtiments, collèges, ...). Cette étude s'étend à l'ensemble des mobilités à faible émission.

### [Numérique responsable](#)

- Animation d'un groupe de travail interservices autour de la démarche de numérique responsable du Département.
- Réalisation d'un plan d'action interne à partir du diagnostic numérique responsable qualitatif et quantitatif réalisé en 2021. Il comprend 6 axes et 15 actions pour la période 2022-2024. L'objectif est de poursuivre les premières actions engagées et de mettre en place de nouvelles actions de sobriété numérique. L'Institut Numérique Responsable a contribué activement pour assurer un plan d'actions adapté au contexte du Département.
- Dans le cadre du renouvellement du marché de fournitures et services informatiques du Département, des clauses et des critères de notation spécifiques envers les candidats ont été intégrés au cahier des charges afin de mettre en œuvre la démarche Numérique Responsable dans le cadre de l'achat de matériel, la réparation, la réutilisation et la gestion du matériel en fin de vie.

### [Le comité eurois des énergies renouvelables](#)

Le comité eurois des énergies renouvelables a vu le jour en 2018 sous la co-présidence de l'État et du Département. Cette instance de consultation non réglementaire vise deux objectifs : fournir des préconisations générales pour chaque filière d'énergies renouvelables et accompagner les porteurs de projet d'énergies renouvelables dès leur phase amont, en veillant notamment à la comptabilité des projets avec les enjeux environnementaux (eau, sol, biodiversité).

En 2022, le comité des énergies renouvelables s'est réuni 5 fois : le 6 janvier, le 18 janvier, le 11 juillet, le 21 septembre et le 18 novembre.

Les thématiques et projets abordés ont porté sur :

- de l'information pour les membres du comité : déplacement d'un site de méthanisation, le volet éolien dans la Loi 3DS.
- des présentations de projets d'énergies renouvelables :
  - centrales solaires au sol sur des communes de SEA
  - parc éolien sur le plateau du Vexin

Le comité a émis des recommandations auprès des EPCI : SEA, CCVN concernant les projets présentés sur leur territoire.

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

Convocation de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) en septembre 2022 pour faire le bilan des actions menées dans l'année.

Réflexion autour des déchets post-crués : le Département a initié une réflexion avec d'autres collectivités autour d'une étude permettant d'identifier les acteurs des territoires ainsi que les responsabilités de chacun en cas d'événements de crue. Sur la base des rendus de la Métropole de Rouen, un outil de communication va être élaboré avec la région Normandie.

Lancement d'un Appel à projets sur les repères de crue : un appel à projets sur la pose et la restauration de repères de crue a été lancé pour un retour en septembre 2022. L'objectif est de promouvoir et de pérenniser la mémoire des crues, élément majeur de la culture du risque.

# ACTIONS PHARES 2022

## La reconstruction du collège «Le Hameau» à Bernay

Ce nouveau collège est en capacité d'accueillir 400 élèves dont 64 SEGPA et est extensible à 600 élèves. Dans cette reconstruction, l'axe de la performance et de la qualité environnementale ont été traités dans un principe d'exemplarité avec :

- Des techniques visant la réduction des consommations, la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'environnement

Outre le respect de la réglementation thermique 2012 (RT 2012), le projet fait l'objet de dispositions permettant une amélioration significative de la qualité environnementale des ouvrages.

Il s'agit en particulier :

- d'un niveau global de performance énergétique «E3» = RT 2012 qui induit une diminution des consommations de - 20 % avec l'utilisation d'énergies renouvelables et une performance concernant l'empreinte carbone «C1» (limitation des émissions de gaz à effet de serre) grâce aux matériaux et équipements de construction ;
- de bâtiments dotés de panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité nécessaire à la couverture des besoins des installations techniques de base ;
- d'une chaufferie «biomasse» au bois, les granulés proviennent d'une filière locale qui recycle des chutes de bois dans les scieries locales pour les transformer en granulés ;
- d'une installation de récupération des eaux pluviales pour les besoins en eau des sanitaires ;
- de l'intégration aux constructions de matériaux biosourcés ;

- d'une production d'eau chaude sanitaire solaire pour les logements de fonction ;
  - de détecteurs de mouvements pour les luminaires dans les parties communes y compris dans les sanitaires ;
  - de Luminaires à leds dans tout le bâtiment ;
  - d'un bâtiment lumineux permettant la lumière de pénétrer dans le bâtiment ;
  - d'un vitrage performant permettant de faire passer la luminosité tout en évitant que la chaleur du soleil de l'été s'accroisse dans le bâtiment ;
  - d'une ventilation double flux avec récupérateur d'énergie.
- Des éléments paysagers favorisant le développement de la biodiversité et le bien-être des collégiens
    - Espaces extérieurs végétalisés avec différentes strates végétales
    - 3 grands bassins de rétention
    - Toiture végétalisée

### Expérimentation bio carburant

Dans la continuité du verdissement de la flotte de véhicule, un objectif de l'année 2021 était de mettre en place une expérimentation de développement de biocarburant à destination de l'utilisation de nos poids lourds 19 et 26 tonnes.

Celle-ci s'est déclinée au travers de la modification «rétrofit» de deux poids lourds 26 tonnes, de l'installation d'une cuve aérienne d'une tonne, permettant l'approvisionnement en B100, du suivi et de la veille technique nécessaire à un bilan permettant de proposer d'éventuelles perspectives favorables au verdissement de la flotte.

Sur l'ensemble de la durée de l'expérimentation il n'a été constaté aucun dysfonctionnement des véhicules concernés. Toutefois une surconsommation a pu être constatée.

Il est à noter que le retour d'expérience s'est fait sur 8 mois dans les conditions particulières d'une année encore marquée par la crise sanitaire, sur une période n'impliquant pas des écarts de température très contrastés (pouvant être un frein à la capacité de conservation du biocarburant) et dans le cadre d'une solution de stockage du biocarburant appliquée au site d'expérimentation.

Au-delà des premiers résultats positifs de l'expérimentation, des contraintes et incertitudes doivent être prises en compte. Les questions du stockage et de la conservation du biocarburant sont aussi fondamentales. Une analyse financière comprenant le coût de l'évolution des moteurs, les solutions de stockage mais aussi les fluctuations des prix du biocarburant sont à réaliser plus finement.

Avant de déployer cette solution sur l'ensemble du parc des 40 poids lourds du Département répartis sur différents sites. Il a été proposé de poursuivre la réflexion globale sur 2022 et 2023, en fonction des possibilités que nous offrent les calendriers, afin de prévoir un élargissement massif de la technologie tout en prenant en compte les éventuels blocages en matière de définition moteur.



# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Restitution du Bilan des Gaz à effet de serre et mise en œuvre du plan de transition énergétique global
- Poursuite de l'animation du comité des EnR avec la DDTM
- Relance de l'animation du réseau eurois des PCAET
- Accompagnement des communes dans le cadre de l'agence de la ruralité

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI

- Finalisation du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique. Intégration du scénario retenu dans la PPI collèges et mise en œuvre des premières actions du programme sur l'ensemble des bâtiments.
- Poursuite des travaux et livraisons en 2023 pour opérations de reconstruction et restructuration collèges :
  - Maurice-de-Broglie (chaufferie bois)
  - Louise-Michel Bourneville (chaufferie bois)
  - Le Hamelet à Louviers
- Mise en œuvre du programme de remplacement des éclairages par des sources basses consommations (type Led) dans les collèges.
- Mise en œuvre du programme de remplacement des chaudières au fioul et rénovation de réseaux de distribution de chauffage (régulation & isolation) dans les collèges et bâtiments départementaux. Raccordement au réseau de chaleur d'Évreux de l'Hôtel du Département, des Archives et du Foyer de l'enfance.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MOBILITÉS

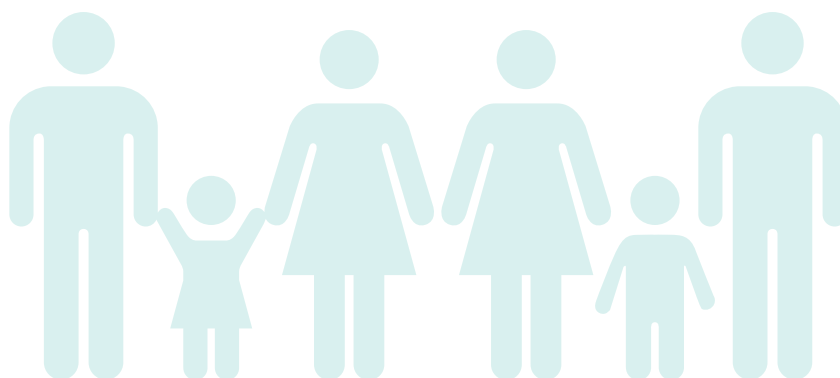
- Renforcement du plan mobilité dans le cadre du plan de sobriété énergétique arrêté en octobre 2022 : optimisation des déplacements professionnels, réflexion en vue d'une semaine sans ma voiture.
- Poursuite de l'expérimentation sur le biocarburant des poids lourds en vue d'étudier la possibilité de déployer le biocarburant sur l'ensemble de la flotte PL du Département.
- Finalisation de l'étude interne sur la mobilité à faible émission et en fonction des arbitrages rendus sur les scénarios proposés, programmation des investissements à réaliser et suivi de la mise en œuvre

## NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- Mise en œuvre du plan d'action numérique responsable.
- Organisation d'un Cleanup day dans le but de nettoyer les déchets numériques.
- Déploiement d'un guide d'archivage numérique.
- Suivi du marché de la Direction des Systèmes d'Information avec le reporting des achats demandés dans le cadre du nouveau marché 2022.

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Mise en œuvre des opérations retenues dans l'appel à projets 2022.
- Nouvelle proposition pour accompagner des projets à plus petite échelle, techniquement, réglementairement et financièrement.
- Poursuite des travaux sur l'étude de gestion des déchets liés aux inondations et les outils de communication.



**ÉDUCATION,  
COLLÈGES  
ET JEUNESSE**

# INTRODUCTION

L'Eure est un département jeune : près d'un Eurois sur cinq a moins de 14 ans (soit 9 % de plus que sur le plan national). Avec 33 376 élèves accueillis dans les 65 établissements à la rentrée de septembre 2022, on comprend la priorité du Département qui est d'offrir à chacun des collégiens les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

Ainsi, le Département mène un projet visant à redynamiser le tissu scolaire du second degré en collège afin de proposer un environnement propice à un enseignement de qualité. C'est dans ce cadre qu'est réaffirmée l'importance d'être au plus près des acteurs qui œuvrent au quotidien à la qualité de l'accueil et des conditions d'apprentissage des collégiens. Des traductions concrètes s'opèrent, comme la présence accrue des services de la collectivité dans les collèges pour, d'une part, nourrir le dialogue avec les chefs d'établissement et leurs équipes et, d'autre part, accompagner les agents dans chacun des métiers qui comptent dans le fonctionnement d'un collège et dans la vie des élèves : l'accueil, la restauration, l'entretien et la maintenance des locaux.

Lancé fin 2021, le Plan collèges, sur un cadre partenarial, entre dans une phase active de déploiement. Outre l'accélération du nombre de livraisons d'établissements neufs, une attention particulière est portée partout aux améliorations et aux aménagements nécessaires en termes bâtiminaire, d'équipement et de mobilier. À noter qu'un défi majeur nous attend : concilier qualité d'accueil des usagers d'un établissement scolaire et sobriété énergétique. Les actions pédagogiques ne sont pas oubliées et certaines s'inscrivent d'ailleurs dans ce champ. Volontariste, le Département est en effet aux côtés des établissements que ce soit dans le cadre d'offres « clé en main » ou d'appels à projets qui ont vocation à nourrir les projets d'établissement.

## STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS EN COURS

### ÉDUCATION/COLLÈGE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Département apporte de nouvelles formes de contribution à la construction ou au renforcement de l'offre éducative et pédagogique, avec des priorités fortes :

- chaque collégien dispose d'un droit à l'ouverture linguistique, à l'enrichissement culturel et à la pratique sportive ;
- chaque collégien pourra désormais s'investir dans l'entrepreneuriat au sein de son établissement ;
- chaque collégien doit pouvoir être sensibilisé aux enjeux environnementaux et connaître le patrimoine local ;
- chaque collégien doit bénéficier d'un repas de qualité équilibré et issu de filières d'approvisionnement locales et respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, le Département veille à un maillage territorial des établissements équilibré prenant en compte de nombreux paramètres : la mixité, les temps de transport, la démographie.

# RÉALISATIONS 2022

## ÉDUCATION/COLLÈGE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### Le numérique au service des projets éducatifs

- Un nouvel Espace Numérique de Travail présentant des nouvelles fonctionnalités comme la classe virtuelle.
- La poursuite de l'appel à projet numérique innovant : sur 21 dossiers déposés cette année, 11 ont été retenus (2 Web radio, 1 imprimante 3D, 1 système d'affichage, 2PC Ector pour classe Ulis, 200 tablettes).
- Le recrutement, au 1<sup>er</sup> septembre 2022, d'un chargé de projets numériques éducatifs va permettre de développer des projets et des usages correspondant davantage encore aux besoins de la communauté éducative, des élèves et de leurs familles.
- diffusion d'un pack numérique aux collèges (flotte de tablettes, imprimante 3D, équipements de visioconférence, laboratoire de langue en ballado-diffusion), avec l'aide des fonds européens React-EU.

### Des établissements exigeants sur le plan écologique (Cf VP 8)

- Les 5 collèges livrés en 2022 (Jean-Rostand à Évreux, André-Maurois à La Saussaye, Le Hameau à Bernay, Simone-Signoret au Val-d'Hazey -phase 1- et Le Roumois à Routot) répondent tous à des critères de haute performance et qualité environnementales qui induisent une diminution des consommations ; citons, parmi les équipements, des chaufferies «biomasse» au bois, des panneaux photovoltaïques, des installations de récupération des eaux pluviales pour les sanitaires, le recours aux matériaux «bio sourcés» ou encore la production d'eau chaude sanitaire solaire pour les logements de fonction.
- Les établissements non concernés par le Plan pluriannuel d'investissement font également l'objet d'une attention particulière. C'est ainsi qu'un premier plan de rénovation énergétique (travaux de chauffage-ventilation et travaux de remplacement des éclairages anciens par des Leds) a été élaboré pour 2022 : ce sont 7 collèges qui bénéficient d'ores et déjà de ce programme.

### Une restauration scolaire inscrite dans un cadre vertueux

- Formation des chefs de cuisine au logiciel Easylis visant à une gestion du service de restauration saine et rigoureuse dans tous les collèges .
- Poursuite des échanges entre pairs dans le cadre du Réseau des Chefs avec de nombreuses thématiques.
- Valorisation des établissements participant à la semaine du goût.
- Poursuite du plan de modernisation des équipements et matériels de demi-pension.
- Maintien du tarif des repas pour les familles malgré l'augmentation du coût des denrées alimentaires, avec un système de compensation par le Département envers les établissements acheteurs.

### Un accompagnement à l'éducation et au développement durable

- Un soutien à la démarche globale de labellisation EDD (Établissement du Développement durable) avec un engagement sur le long terme et une ligne définie dans chaque projet d'établissement. En 2022 le nombre de collèges candidats à la labellisation a nettement progressé et c'est ainsi que 9 établissements ont été promus. Pour encourager les établissements à s'engager dans la démarche, il a été décidé d'élargir les critères d'éligibilité en permettant aux établissements détenteurs du niveau 1 ou 2 ainsi que tous ceux labellisés au niveau 3 (le plus haut niveau de distinction) de déposer un 2<sup>ème</sup> PPEC (Projet Pédagogique, Éducatif et Culturel). La subvention départementale, qui peut s'élever jusqu'à 3 000 €, permet aux établissements concernés de mettre en œuvre un projet innovant dans le domaine. En 2022, 3 collèges ont bénéficié de ce soutien supplémentaire.

- [Le lancement d'un Appel à projet Education à l'environnement et au développement durable.](#) L'objectif de cet appel à projet est de centraliser et de compléter l'offre d'accompagnement à des actions développement durable à destination des collégiens.

### [Donner une place et une chance à tous](#)

Parce que «l'inclusion scolaire» ne doit pas seulement être un concept mais bien trouver une traduction concrète, le Département accompagne les dispositifs mis en place par l'Éducation Nationale dans le domaine. En 2020 des investissements importants ont été réalisés dans plusieurs ateliers SEGPA et des salles ont bénéficié d'aménagements et d'équipements spécifiques au sein des 4 collèges qui ont nouvellement accueillis des classes Ulis. Dès que cela est possible, le Département valorise également les talents des élèves accueillis.

## **JEUNESSE**

- Un appel à projets lancé en direction de l'ensemble des acteurs qui œuvrent en direction de la jeunesse (cible : 11/25 ans).
- Des thématiques affirmées : citoyenneté, sensibilisation aux valeurs de la République, transition écologique, environnement, biodiversité et développement durable.

# CHIFFRES CLÉS 2022

## **COLLÈGE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

- 23 000 usagers de la restauration dans les collèges chaque jour, soit 3,3 millions de repas annuels et environ 6 millions d'euros d'achat de denrées alimentaires.
- 17 000 livres distribués aux élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.
- 8 500 calculatrices offertes aux élèves de 6<sup>ème</sup>.
- 26 animations culturelles visant à faire découvrir le patrimoine local ont été mises en œuvre au bénéfice des collégiens.
- 39 PPEC (Projets Pédagogiques Éducatifs et Culturels) sur la thématique de la citoyenneté et du devoir de mémoire ont bénéficié d'un soutien départemental de 81 094 €.
- 48 PDRE (Projets Départementaux de Réussite Éducative) visant à redonner confiance et à développer l'estime de soi ont été mis en œuvre grâce à un soutien départemental de 117 021 €.
- 9 collèges labellisés E3D, dont le collège «Europe» de Cormeilles qui rejoint au plus haut niveau (Label 3) «Marcel-Marceron» à Montfort-sur-Risle (obtenu en 2015) et «Croix-Maître-Renault» à Beaumont-le-Roger (obtenu en 2018). On compte ainsi 33 collèges eurois labellisés à ce jour.

# ACTION PHARE

## Le soutien au 1<sup>er</sup> degré

Même si sa compétence première dans le domaine de l'éducation s'exerce au niveau des collèges, le Département est pleinement conscient que le parcours des élèves débute bien avant. Ainsi il soutient financièrement les classes de découverte au bénéfice des enfants des écoles primaires (48 actions soutenues -dont 6 pour les séjours de découverte du patrimoine local- pour un montant de 131 876 €). Le soutien au bâti est également renforcé au travers du programme d'intervention "Mon école, mon avenir" mis en place en 2022 et qui va permettre un accompagnement à la qualification du projet au regard du contexte local et d'un projet pédagogique plaçant l'élève au cœur du projet.

Enfin, l'Agence de la ruralité, lancée en septembre 2022, offre la possibilité aux élus du bloc communal de s'appuyer sur l'expertise des agents de la Direction de l'Éducation et des Collèges dans les domaines de la carte scolaire, de la construction et de l'aménagement d'espaces scolaires ou péri-scolaires, ou encore de la restauration scolaire.

## CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera marquée par l'accentuation des relations avec les établissements, tant au niveau des équipes de direction qu'avec les agents territoriaux. Suite à l'enquête qualité qui sera lancée fin 2022, des orientations et un plan d'actions seront engagés. L'accompagnement des équipes d'adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) sera intensifié pour conjuguer à la fois un niveau d'exigence dans la qualité du service rendu et des conditions de travail optimales.

De nombreuses actions seront menées dans le domaine de la restauration : internalisation de la production des repas produits au collège de Val-de-Reuil dès le 2 janvier 2023, accentuation du recours aux produits issus des circuits courts de proximité, recrutement d'un apprenti en diététique-nutrition, élaboration de livrets de recettes végétariennes, réflexion sur la reprise des marchés alimentaires par le Département, mise en place d'un véritable plan de sobriété énergétique.

Par ailleurs, le Département déploiera ses nouvelles orientations en faveur de la jeunesse, arrêtée par le conseil départemental lors de sa séance du 21 octobre 2022.

**MOBILITÉS  
ET INFRASTRUCTURES  
ROUTIÈRES**



# INTRODUCTION

## MOBILITÉ

La loi d'orientation des mobilités promulguée fin 2019 impulse une nouvelle dynamique en matière de prise en compte des besoins notamment ceux de l'urgence environnementale et climatique qui appelle à se déplacer différemment.

Ainsi la loi facilite et encourage le déploiement de nouvelles solutions de déplacement plus durables. À titre d'exemple, elle instaure notamment un forfait mobilité durable pour aller au travail en covoiturage ou en vélo.

Elle prend en compte la volonté d'une transition vers une mobilité plus propre :

- objectif de neutralité carbone en 2050 est inscrit dans la loi conformément au plan climat ;
- prime à la reconversion et la possibilité de recharger partout son véhicule électrique ;
- mise en place d'un plan vélo inédit pour tripler sa part dans les déplacements ;
- mise en place d'un plan pour faire du covoiturage une solution au quotidien ;
- définition de zones à faibles émissions pour un air plus respirable.

Le Département de l'Eure a l'ambition de s'inscrire comme acteur auprès des autorités organisatrices de la mobilité et de soutenir les projets des collectivités au travers des dispositifs de financement déjà en place ou à faire évoluer.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Département de l'Eure gère et exploite les routes départementales, comprenant dépendances routières, ouvrages d'art et équipements de la route. Il aménage, modernise et sécurise le réseau routier. Environ 350 agents interviennent ainsi chaque jour sur le réseau, déployés depuis les 3 unités territoriales prenant appui sur 21 centres. Leurs missions :

- gérer et entretenir 4 214 km de routes départementales, 116 km de voies vertes et 806 ouvrages d'art (pont, murs de soutènement, ouvrages hydrauliques) ;
- moderniser et aménager le réseau routier grâce à des projets structurants pour le territoire ;
- assurer une veille hivernale pour agir face aux intempéries (salage, déneigement...) et intervenir en cas d'accidents ;
- réaliser le fauchage raisonné des bords de routes.

Afin de réduire les nuisances (sonores, pollution, sécurité des piétons...) pour les riverains, fluidifier le trafic et limiter le passage des poids lourds en centre-ville, le Département investit dans des projets routiers structurants sur différents territoires de l'Eure.

# STRATÉGIE ET PROGRAMME D'ACTIONS

[Schéma Vélo Routes Voies Vertes \(incluant la Seine à Vélo\)](#) : signature par le Département du schéma prévoyant 300 km de voies propres et voies partagées d'ici 2027.

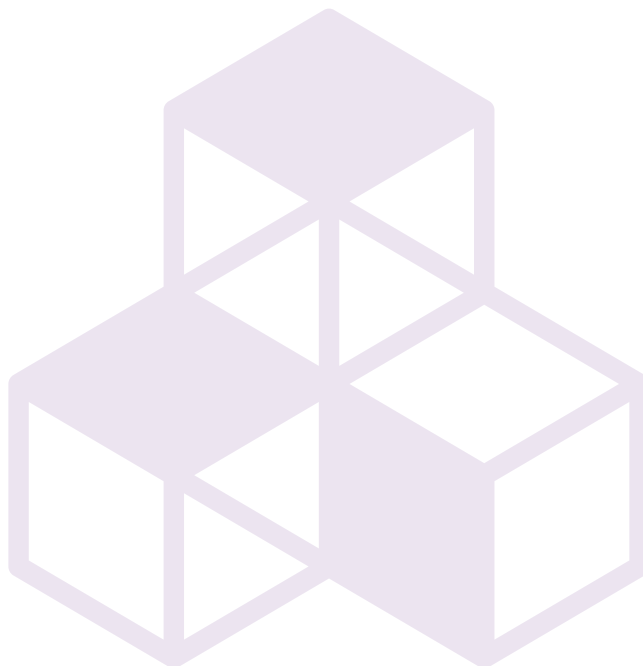
[Plan de mobilité](#) (cf. fiche transition énergétique)

Plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier de l'Eure autour de 3 types d'actions :

- la promotion des modes de transports alternatifs : mise en œuvre d'infrastructures favorisant le covoiturage ou de circulations douces visant à obtenir des reports modaux et à réduire la part des voitures dans les déplacements.
- les actions de réduction :
  - par la protection à la source ou protection des riverains (déviation, mur anti-bruit, merlon, isolation des façades) : coûteuses, ces actions ne permettent pas une annulation totale des nuisances sonores mais une réduction plus ou moins efficace.
  - par maîtrise du trafic ou réduction des vitesses. En effet, pour un revêtement de chaussée donné, l'émission sonore d'un véhicule dépend de sa vitesse, de l'allure de circulation (conduite fluide, pulsée ou accélérée) et de la pente de la voie.
- les actions de prévention : moins coûteuses et plus efficaces, elles demandent à être anticipées (dans les projets et au travers des actions de communication et de sensibilisation).

Les mesures en matière de sécurité et de fluidité de la circulation convergent avec les mesures d'amélioration de l'ambiance sonore. En conséquence, les mesures prises par le Département de l'Eure pour assurer la sécurité et la fluidité de la circulation participent également à l'amélioration de l'ambiance acoustique.

[Programme de création d'aires de co-voiturage](#)



# RÉALISATIONS 2022

## MOBILITÉS

[Mise en œuvre du Schéma Vélo Routes voies vertes](#) (incluant la Seine à Vélo) (cf. paragraphe action phare)

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

- [Bac de Quillebeuf](#) : Poursuite du partenariat avec le Département de Seine Maritime pour l'exploitation du bac de Quillebeuf-sur-Seine.
- [Utilisation de matériaux recyclés](#) : utilisation de grave de recyclage dans les marchés d'entretien routier ; développement de l'utilisation d'agrégats dans les enrobés. Objectif d'utilisation de plus de 60 % de matériaux issus du réemploi des matériaux issus de la déconstruction.
- [Retraitement en place des chaussées](#) : mise en place d'un marché visant à favoriser la technique de retraitement en place des chaussées, technique permettant le réemploi des structures en place en limitant les apports de matériaux extérieurs au chantier.
- [Nettoyage des pollutions accidentelles](#) avec des techniques innovantes permettant un nettoyage plus complet.
- [Expérimentation de la technique de grave émulsion](#) : la technique de la grave émulsion étant une technique à froid, la fabrication se fait à température ambiante et non à 160°C générant un bilan carbone de fabrication sans commune mesure avec l'enrobé classique. La grave émulsion expérimentée est composée de 80 à 100 % d'agrégats d'enrobé. Les agrégats d'enrobé proviennent du rabotage des anciennes couches de chaussée et donc réemployés afin de servir à nouveau en couche de roulement.
- [Gestion des flux de marchandises](#) : la mise en place de la restriction du trafic poids lourds (PL) en vallée de l'Andelle en avril 2018 a permis de relever de manière factuelle une réduction significative du trafic poids lourds de transit. La cible des poids lourds concernée touche en particulier le trafic de containers, mais de manière plus précise, les véhicules n'étant pas domiciliés, ne chargeant ou ne déchargeant pas dans l'Eure. L'objectif recherché a été atteint, avec toutefois quelques reports observés, comme sur la ville des Andelys. Cette dernière, ainsi que les communes concernées par les itinéraires ciblés, vont prendre une mesure analogue, uniquement en phase nocturne (22 h à 6 h). En 2021, un arrêté similaire a été décliné sur la RD130 et la vallée de la Risle. Suite à une demande de quatre communes, une réflexion a été menée en 2022, pour solliciter l'action de la Préfecture, en vue d'une interdiction aux poids lourds de plus de 19 t.

# CHIFFRES CLÉS 2022

8 aires de covoiturage :

- Saint-Aubin-sur-Gaillon : 2 aires, 83 places
- Gaillon : 33 places
- Douains : 62 places
- Beuzeville : 20 places
- Bourg Achard : 49 places
- Bourneville : 30 places
- Saint Aubin-sur-Quillebeuf : 25 places
- Toutainville : 44 places
- Rugles : 5 places

6 km de voies vertes déclinées, 1 ouvrage d'art réhabilité, 1 ouvrage d'art remplacé et aménagé ainsi qu'un ouvrage d'art créé.

## ACTION PHARE 2022

### MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA VÉLOS ROUTES VOIES VERTES

Dans un objectif de préservation et de valorisation des patrimoines de la vallée de la Seine, Le Département de l'Eure accorde une importance particulière à la réduction de l'impact environnemental du projet et à son insertion paysagère. Au-delà de la réglementation environnementale et de la doctrine «Éviter - Réduire – Compenser», un effort particulier est mené par le Département en concertation avec les services de l'État et les acteurs locaux afin de générer un impact positif sur l'environnement. Cette démarche, accompagnée d'une étude paysagère permet notamment d'éviter au maximum la coupe d'arbres, le comblement de fossés ou l'interception des écoulements vers le fleuve. Au contraire, le projet permet de réactiver des zones humides, de générer des replantations d'arbres, de ripisylve ou de haies, autant d'éléments contribuant au maintien des berges et au développement des corridors écologiques nécessaires au maintien des espèces animales et végétales.

L'année de 2022 a vu la poursuite des études sur la création de plus de 150 kilomètres de voies vertes, tandis que 18 kilomètres sont en attente de démarrage des travaux (sous réserve de la maîtrise foncières) et 5 kilomètres ont été réalisées.

Parmi les réalisations :

- 4 kilomètres l'ont été sur l'itinéraire de La Seine à Vélo (Courcelles-sur Seine et Bouafles) ;
- 1 kilomètre sur l'itinéraire Évreux/Pont-Authou (prolongation de la voie verte jusqu'au centre bourg de Pont-Authou) ;
- 1 kilomètre entre Val-d'Hazey et Courcelles-sur-Seine reliant en plus des deux communes la gare ferroviaire à l'itinéraire de La Seine à Vélo ;
- 1 ouvrage d'art réhabilité aux Andelys (pont du Gambon) ;
- 1 ouvrage d'art remplacé et aménagé à Bouafles (passerelle des carriers) ;
- 1 ouvrage d'art créé à Vernon (passage inférieur à portique ouvert de l'île Saint Jean).

Tout en favorisant le développement des mobilités décarbonées à travers ces projets, le Département de l'Eure accorde une importance particulière à la réduction de l'impact environnemental des aménagements ainsi qu'à leur insertion paysagère.

Au-delà de la réglementation environnementale et de la doctrine «Éviter – Réduire - Compenser», un effort particulier est mené par le Département en concertation avec les services de l'État et les acteurs locaux afin de générer un impact positif sur l'environnement. Cette démarche, accompagnée d'une étude paysagère permet notamment d'éviter au maximum la coupe d'arbres, le comblement de fossés ou l'interception des écoulements. Au contraire, le projet permet de réactiver des zones humides, de générer des replantations d'arbres, de ripisylve ou de haies, autant d'éléments contribuant au maintien des berges et au développement des corridors écologiques nécessaires au maintien des espèces animales et végétales.

Conformément à l'arrêté préfectoral, dans le but de minimiser l'impact environnemental en phase chantier, les travaux de ce tronçon ne se dérouleront qu'entre les mois de septembre et d'avril de l'année suivante.

## CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### MOBILITÉS

- Verdissement des aires de covoiturage avec des places de stationnement en dalles alvéolaires permettant une infiltration de l'eau de ruissellement une diminution de la fabrication d'enrobés et dans le même temps, plantation accrue d'arbres autour de ces aires.
- Projet d'organisation d'une semaine sans ma voiture pour les agents du Département.
- Poursuite du développement de l'utilisation du biocarburant poids lourds du CD27.

### INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

- Construction de l'aire de covoiturage de Boissy-Lamberville – 20 places poursuivant ainsi la construction d'un maillage complet en aire dédiée au covoiturage sur le Département.
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma vélos routes voies vertes à travers la réalisation de nouvelles sections de voies vertes.
- Mise en œuvre de critères d'attribution des marchés 60 % prix 10 % technique, 20 % environnement et 10 % critères spécifiques au marché (phasage, délais optimisés...).
- Poursuite de l'insertion de clauses sociales et environnementales sur les marchés pour intégrer les composantes du développement durable.

**URBANISME, HABITAT,  
LOGEMENT, POLITIQUE  
DE LA VILLE ET  
REVITALISATION**

# INTRODUCTION

La politique du Département en matière de logement s'inscrit de fait dans le cadre du développement durable. En effet, elle concourt notamment à la lutte contre la pauvreté, à la transition énergétique, vise à rendre actrices les personnes dans leur citoyenneté, leurs réseaux relationnels, et leur parcours professionnel.

En lien avec ses compétences obligatoires, notamment l'action sociale, le Département de l'Eure agit au titre de la :

- solidarité humaine : en permettant à chaque Eurois d'avoir accès à un logement adapté à ses besoins et à ses moyens ;
- solidarité territoriale : en accompagnant les territoires et les acteurs dans la mise en œuvre de politiques de l'habitat répondant aux besoins exprimés localement.

## STRATÉGIE ET PLANS D' ACTIONS EN COURS

### La politique départementale d'habitat

Le Département de l'Eure agit depuis de nombreuses années en faveur de l'habitat et du logement, pour permettre à tous les Eurois d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs moyens. La politique habitat logement, votée lors de la session du 19 juin 2017, s'articulait autour de 4 axes stratégiques :

- diminuer la part du logement dans le budget des ménages ;
- maintenir les personnes âgées à domicile ;
- favoriser l'autonomie de la personne en situation du handicap dans son logement ;
- accompagner les collectivités dans la revitalisation de leurs centres-bourgs.

Les orientations et le programme d'actions adoptés dans le 3<sup>ème</sup> Plan départemental de l'habitat 2021-2026 s'inscrivent dans la dynamique de la politique menée depuis 2017 avec :

- la mobilisation du parc existant pour répondre aux besoins en logement et maintenir son attractivité ;
- la poursuite du développement de l'offre neuve de manière ciblée et territorialisée.

Deux axes viennent compléter cette politique avec :

- la coordination des moyens pour répondre aux publics cibles du PDH ;
- l'animation du PDH et la mise en place d'un observatoire de l'habitat.

Document de planification des politiques du logement et de l'hébergement, il est rédigé par l'État et le Conseil départemental, en concertation avec les partenaires associatifs du Département, afin de mettre en œuvre le droit au logement. Le nouveau PDALHPD s'inscrit dans une démarche sur les 5 prochaines années : 2022/2027

5 axes ont été définis dans l'Eure

1. Soutenir et fluidifier les parcours vers le logement et/l'hébergement dans une logique de «logement d'abord».
2. Poursuivre et renforcer l'action de prévention des expulsions locatives.
3. Poursuivre et rendre visible l'action de lutte contre l'habitat dégradé.
4. Conforter et développer des outils adaptés aux publics du plan.
5. Organiser une stratégie de communication et de formation continue (axe transversal).

## RÉALISATIONS 2022

### [Les actions éco-citoyenneté à destination des personnes en situation de précarité énergétique](#)

Actions curatives :

- la possibilité de recourir aux chèques énergie ;
- l'aide au règlement des factures d'énergie via le Fonds de Solidarité Logement ;
- l'accompagnement budgétaire réalisé par les travailleurs sociaux auprès des familles qui rencontrent des difficultés au regard du paiement de leur facture d'énergie.

Actions préventives (en partenariat avec SOLIHA) :

- des actions de formation et de sensibilisation des travailleurs sociaux du Département et de partenaires sous forme de sessions de formation de deux journées ;
- les conditions d'une sensibilisation des familles en situation de précarité énergétique, de les amener à maîtriser et budgétiser leurs consommations et de chiffrer, lors de suivis individualisés à domicile, l'économie d'énergie réalisée à travers les gestes simples préconisés lors des ateliers collectifs et l'utilisation du matériel distribué ;
- des ateliers écocitoyenneté organisés auprès des usagers ayant bénéficiés de l'aide «Coup de pouce énergie» pour accompagner la maîtrise des consommations de fluides.

### [Les CLHD : Comités locaux Habitat Dégradé](#)

Les CLHD sont des guichets uniques de réception et de gestion des signalements relatifs au mal logement. Il existe 3 instances dans le département. Deux sont gérées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Utas Sud et Ouest), une par le Département UTAS Est.

Ses missions : enregistrer, évaluer, orienter, suivre et clôturer les dossiers signalés dans le cadre de situation de logement non décent ou d'habitat indigne dans le but d'améliorer le bâti.



## L'amélioration de l'habitat privé

### • Les aides aux particuliers

Le Département de l'Eure accompagne les particuliers souhaitant réaliser des travaux dans leur logement. La participation financière du Département est conditionnée à un plafond de ressources et s'inscrit dans un régime d'aide défini (adaptation du logement, lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, travaux d'économie d'énergie ...). Déléataire des aides à la pierre, le Département mobilise également les crédits de l'Agence Nationale de l'Habitat pour accompagner les projets de réhabilitation de l'habitat privé. Ces actions ont un fort impact sur l'économie euroise, puisque les chantiers sont très majoritairement captés par des entreprises locales. Par ailleurs, les aides de l'ANAH doivent bénéficier du label «reconnu garant pour l'environnement», distinguant ainsi leur qualification professionnelle en matière de rénovation et leur valeur environnementale.

Depuis 2016 et la signature du Plan de Sauvegarde, le Département accompagne les copropriétés Aubépine et Acacia à Évreux dans le redressement de leur situation administrative et financière. Une autre copropriété, La Garancière à Val-de-Reuil, s'inscrit également dans un Plan de Sauvegarde dans lequel le Département est partie prenante depuis 2019.

### • Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et les programmes d'intérêt général (PIG)

Pour encourager ces dynamiques, le Département accompagne et finance les collectivités souhaitant engager des OPAH ou des PIG. Ces dispositifs forment le cadre d'action privilégié de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) avec les collectivités territoriales et permettent d'apporter au plus près des habitants des conseils techniques sur les travaux à entreprendre ainsi qu'une aide administrative pour déposer les demandes de financement.

## L'accompagnement des bailleurs sociaux

L'année 2022 a été consacrée au bilan des aides en vigueur pour accompagner les politiques patrimoniales des bailleurs à l'aune du diagnostic et des orientations du 3<sup>ème</sup> Plan Départemental de l'Habitat. Les nouvelles aides seront proposées au vote des élus réunis en assemblée plénière en décembre 2022. Les premières orientations prises visent à maintenir l'accompagnement financier des opérations visant à :

- réhabiliter le parc social ;
- démolir les logements ne répondant plus aux besoins des locataires et des territoires ;
- construire une offre de logement accompagné répondant aux besoins spécifiques des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des ménages les plus fragiles (résidences autonomes, foyer de jeunes travailleurs, résidences intergénérationnelles).

Le Département souhaite par ailleurs encourager les acteurs et les territoires à développer des opérations d'acquisition-amélioration qui visent à créer de nouveaux logements locatifs sociaux dans un bâti déjà existant en centre-bourg. Ces opérations sont plus complexes à mener (contraintes techniques fortes notamment) et relativement plus coûteuses. Elles apportent cependant une vraie plus-value en développant une nouvelle offre de logements aux normes actuelles sans consommer des terres agricoles ou naturelles et en remettant en service un patrimoine existant qui peut avoir une valeur architecturale.

L'année 2023 sera consacrée à déterminer les moyens à mettre en œuvre (repérage des sites, financement de l'ingénierie et des travaux) pour lever les freins au montage de ces opérations.

# CHIFFRES 2022

- Les aides à l'amélioration de l'habitat privé en 2021
  - Sur fonds propres : 460 particuliers ont pu bénéficier de 576 aides départementales, soit 951 777 € au total générant 14,5 M€ de travaux générés dans le territoire. Plus particulièrement :
    - 151 primes énergies distribuées pour des chantiers permettant un gain énergétique supérieur à 25% ;
    - 119 dossiers d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement ;
    - 18 situations d'habitat indigne ou très dégradé réglées ;
    - 13 logements appartenant à des propriétaires bailleurs complètement rénové et remis sur le marché du logement avec un loyer conventionné social ou très social.
  - Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre : ce sont plus de 360 logements qui ont été améliorés avec le concours des aides de l'ANAH (toutes thématiques confondues) pour un montant total de subventions de 3 895 709 €.
  - Les opérations groupées d'amélioration de l'habitat privé : 6 intercommunalités et 4 communes ont une OPAH ou un PIG en cours sur leur territoire, et 6 sont en cours d'étude pour définir les conditions de mise en œuvre d'une opération pour 2022.

- Les aides au logement social

L'année 2022 a été consacrée au bilan des aides en vigueur pour accompagner les politiques patrimoniales des bailleurs à l'aune du diagnostic et des orientations du 3<sup>ème</sup> Plan Départemental de l'Habitat.

- CLHD : en 2021 306 situations ont été vues en CLHD contre 265 en 2020. 113 nouveaux signalements ont été enregistrés contre 89 en 2020. L'activité globale est en hausse de 15,5 % par rapport à l'année précédente mais elle retrouve son niveau d'activité avant la pandémie.

Au niveau des territoires, cette hausse d'activité est aussi constatée mais à une échelle variable selon les CLHD.

L'activité du CLHD de Vernon progresse de 8.8 % alors que pour les CLHD de Bernay et d'Évreux, la hausse d'activité est significative (19,5 % et 21,2 %).

40 % des dossiers suivis en CLHD concernent des nouveaux signalements contre 33,5 % en 2020 et 40 % en 2019. Cette hausse s'explique par la levée des contraintes liées à la crise sanitaire empêchant les visites des logements pour autant ce chiffre est inférieur à 2018 (54,2 %), il est donc important de poursuivre la sensibilisation des acteurs de terrain au repérage de l'habitat dégradé.

# ACTIONS PHARES 2022

## Logement inclusif

Dans le cadre de la démarche territoire 100 % inclusif, le Département a mené 3 appels à projet (ARS/ Département) qui ont permis de retenir des structures qui souhaitent s'engager sur le logement inclusif. Il est proposé aux personnes en situation de handicap de pouvoir accéder à un logement autonome répondant à leur besoin et à leur choix. L'habitat peut prendre des formes variées (logement individuel, colocation) et être situé dans la cité. L'animateur du projet de vie sociale et partagée est à l'écoute des habitants, tient compte de leurs attentes, organise la vie collective dans le respect du principe de libre choix. Il a également des missions de veille et de sécurisation, de soutien à l'autonomie, de soutien à la convivialité et d'aide à l'inscription sociale et citoyenne des personnes dans la cité. 9 projets sont financés pour un montant de 289 000 € et 106 logements fléchés « habitat inclusif ». Très attentif à la démarche engagée par l'État, le Département de l'Eure a fait le choix de s'engager auprès de la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie (CNSA) au développement de la prestation d'aide à la vie partagée.

## Mise en œuvre d'un observatoire de l'habitat

Depuis plusieurs années, les collectivités sont confrontées à la nécessité d'une transformation profonde de leur manière d'agir sur les territoires, dans une dynamique de transition écologique et solidaire. Optimiser les politiques publiques, agir là où c'est nécessaire tout en adoptant une démarche résiliente et durable, ce sont les enjeux pour les années à venir. Dans ce contexte, et au vu des nombreuses compétences dont le Département a la charge, il se dote d'outils d'observation. Observer pour mesurer, diagnostiquer, analyser et suivre l'évolution des actions menées par la collectivité.

Par ailleurs, l'habitat est un axe structurant de la politique d'aménagement du Département et entre en interaction forte avec d'autres politiques publiques (social, mobilité, économie et emploi, etc.). La mise en place d'un observatoire représente également l'occasion de renforcer la transversalité en apportant une vision globale des enjeux du territoire.

Au titre de la solidarité territoriale, cet outil sera mis à disposition des territoires et des partenaires.

## Projet de Mesnil-en-Ouche

La commune de Mesnil-en-Ouche porte un projet global de réaménagement du centre-bourg de la commune déléguée de La Barre-en-Ouche. Ce projet intègre de multiples dimensions :

- réaménagement des espaces publics ;
- construction d'une maison de santé pour accueillir les professionnels de la commune dans de meilleures conditions ;
- création d'une résidence autonomie gérée par le CCAS, pour répondre aux besoins des habitants qui vieillissent ;
- extension du foyer pour personnes handicapées géré par l'association Jules-Ledein avec la construction de 4 logements en colocation, permettant l'autonomie des locataires tout en maintenant le suivi des publics ;
- création de 4 logements locatifs communaux de petite taille (studio) pour répondre aux besoins en logement des saisonniers ;
- réhabilitation de logements locatifs communaux qui seront proposés à la location avec des loyers maîtrisés.

Le Département de l'Eure financera la construction de la résidence autonomie (78 000 €) et les travaux pour les logements communaux (120 000 €).

Démarrage des groupes de travail sur les thèmes suivants :

- prévenir la résiliation des baux ;
- les freins à la mutation ;
- poursuivre le développement de l'offre adaptée à des publics aux besoins spécifiques ;
- réaffirmer le positionnement du FSH ;
- requalification de la typologie des logements ;
- mettre en œuvre localement le service public de la rue au logement ;
- la captation du parc privé ;
- améliorer le traitement des situations d'habitat dégradé ;
- développer une stratégie de communication autour des sujets du PDALHPD.

### Coup de pouce énergie/ Ateliers écocitoyenneté

En complément du "Coup de pouce énergie" initié par le Département et des 80 € remis aux Eurois pouvant en bénéficier, 4 ateliers écocitoyenneté ont été organisés sur le Département.

Ces actions de sensibilisation ont eu lieu à Évreux, Louviers, Bernay et Breteuil.

## CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

- Suivi animation du PDH.
- Animation de l'observatoire de l'habitat.
- Mise en œuvre des nouveaux dispositifs de financement tels que définis par l'Assemblée Plénière de décembre 2022.
- Actions à mener pour développer des projets en acquisition-amélioration.
- Animation et suivi du PDALHPD 2022/2027.
- Nouveau «coup de pouce énergie», avec reprise des actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

**SÉCURITÉ  
ET PRÉVENTION  
DE LA DÉLINQUANCE**

# INTRODUCTION

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Département a déployé fin 2016 un dispositif d'aide aux équipements de sécurité des communes, notamment la vidéo-protection des espaces publics. Ces équipements sont en effet des outils de prévention situationnelle, de dissuasion et de détection des comportements délictueux, qui permettent en outre de faciliter la résolution des infractions et de confondre leurs auteurs. Ce dispositif a été assoupli en 2020 afin de faciliter l'attribution des subventions pour les communes et EPCI qui en font la demande.

Dans le but de développer sa politique en matière de sécurité des communes et de prévention de la délinquance, le Département s'engage également dans le soutien à la création des polices communales et intercommunales.

## SÉCURITÉ INCENDIE

La politique mise en place depuis février 2020, dotée d'une enveloppe de 10 M€ sur 5 ans, permet au Département de l'Eure, grâce à un travail partenarial au sein de la Cellule Support Incendie et Urbanisme (CSIU), d'accompagner les communes du département dans la mise en conformité avec le règlement départemental relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Ainsi, le Département et ses partenaires entendent agir pour faciliter la tâche des maires et permettre un aménagement de leur territoire plus cohérent et équitable. Par leurs conseils sur l'opportunité ou la priorisation de tel équipement en lieu et place d'un autre, les partenaires sont également attentifs à la démarche de développement durable de la commune sur laquelle ils interviennent. Cet accompagnement, surtout au profit des communes rurales, vise également à réduire la fracture entre les territoires ruraux et urbains.

## PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

La radicalisation est un processus qui conduit une ou des personnes à devenir plus dures, plus intransigeantes dans leur manière de penser puis d'agir. La radicalisation constitue en quelque sorte l'aboutissement d'une « transformation de la personne » vers un idéal qu'elle s'est trouvée voire dans lequel elle s'est « enfermée ». Un idéal qui lui est propre ou propre au groupe auquel elle s'identifie. Cet idéal va la marginaliser dans ses liens sociaux et donc dans la vie en société. Si le phénomène de radicalisation n'est pas nouveau, il tend toutefois à s'amplifier, en violence et en nombre d'engagés, dans la société "post-Internet" et de la communication dans l'immédiateté tant dans les réseaux sociaux (le monde virtuel) que dans le monde réel. Aujourd'hui cette radicalisation, à contenu violent, s'exprime principalement au travers d'une expression religieuse fondamentaliste et islamiste mais d'autres radicalisations directement liées à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, contestant l'ordre établi se développent ou vont se développer.

Les actions menées aident à une prise de conscience sur les théories complotistes et conspirationnistes et sur les méthodes d'endoctrinement, tout en s'appropriant valeurs de la République, apprentissage de la citoyenneté et lutte contre les discriminations quelles qu'elles soient. Elles s'inscrivent dans les projets éducatifs des collèges dans le cadre du parcours citoyen de l'élève, sans oublier les familles pour enrichir une éducation de qualité et des possibilités de formation tout au long de la vie.

En s'engageant dans la lutte contre la radicalisation, le Département veut mieux accompagner les individus repérés et leurs familles afin que ces individus renoncent à cette violence et s'insèrent mieux dans notre société.

Enfin, cette politique permet le développement d'une culture commune et de la connaissance autour du phénomène de radicalisation auprès des professionnels et du grand public pour promouvoir une société apaisée et inclusive dans un cadre partenarial et coopératif.

# RÉALISATIONS 2022

## SÉCURITÉ INCENDIE

L'activité s'est poursuivie autour :

- de la réception des demandes qui font l'objet de réponses immédiates ou coordonnées au sein de la cellule ;
- de visites du SDIS sur le terrain et de la réalisation de diagnostics flashes ;
- du soutien financier apporté aux communes par le Département, soit par le biais de subventions sur les équipements de DECI (poteaux incendie...), soit par la mise à disposition à titre gratuit de citernes souples. Un certain nombre de subventions attribuées sur l'année 2022 sont issues des dossiers présentés par les communes qui avaient pu bénéficier du plan de relance exceptionnel initié par le Département à l'automne 2021 sur les projets inférieurs à 100 K€ et pouvant être réalisés avant le 31 décembre 2021.

## PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Dans une volonté de développer l'accompagnement des mineurs et des jeunes majeurs, le Conseil Départemental de l'Eure a décidé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, d'externaliser à titre expérimental et pour une durée de 3 ans la mise en œuvre de la mission de prévention spécialisée à l'association IFEP, qui intervient sur 10 QPV dans 4 villes du département, comme suit :

- Germe de Ville à Val-de-Reuil ;
- Maison Rouge, Acacias, les Oiseaux à Louviers ;
- La Madeleine, Nétreville et Navarre à Évreux ;
- Les Boutardes, les Valmeux, les Blanchères et Vernonnet à Vernon.

Cette année, le déploiement s'est continué à travers un partenariat accentué avec les villes.

De plus sur Évreux, le Département copilote les Bataillons de la Prévention avec la Préfecture, la ville et la communauté d'agglomération. Elle apporte, sur le terrain, son concours à cette expérimentation par le biais des éducateurs de prévention de l'IFEP en complément.

## PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Animation du [centre de ressources de prévention de la radicalisation sous forme d'un Groupement d'intérêt public \(GIP\)](#) traduisant la complémentarité des compétences de l'État et du Département créé en septembre 2018 avec pour objectif d'apporter une réponse préventive globale et concertée au phénomène de radicalisation.

[Formations ou sensibilisation](#) à destination d'élus, professionnels ou de bénévoles notamment à destination des acteurs de l'insertion tant par l'emploi que par le logement, des associations culturelles et sportives, des établissements agissant en faveur de la protection de l'enfance, des bailleurs sociaux et des entreprises afin de les doter d'éléments de langage et de leur apporter une aide à l'analyse des situations.

[Lancement d'un appel à projet commun](#) avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure sur la promotion des valeurs de la République et de la citoyenneté à destination des collégiens et lycéens et leur famille (auparavant dénommé prévention de la radicalisation).

[Publication d'un guide pratique](#) à l'attention des acteurs locaux et de fiches pratiques pour les élus de l'Eure.

Suivi des situations individuelles : le Département est membre de la cellule de suivi préfectorale qui examine les situations signalées, pour échanger sur les nouvelles situations et faire le point sur les plans individuels d'actions validés et engagés.

Consolidation de l'équipe pluridisciplinaire créée en juillet 2020 pour assurer l'évaluation voire l'accompagnement des jeunes signalés et leurs familles par la signature d'une convention avec le Nouvel hôpital de Navarre pour la mise à disposition de professionnels (psychologues, éducateurs et psychiatre). Il s'agit de définir avec la personne et sa famille, un projet individuel de socialisation et de réinsertion, alternatif au processus de radicalisation, et de les accompagner dans la réalisation de ce parcours individualisé au travers d'entretiens cliniques et éducatifs. Si nécessaire, des entretiens psychothérapeutiques de "désengagement" des processus de radicalité sont entrepris en fonction de la spécificité de la situation

Mise en œuvre de l'appel à projet sur la prévention de la radicalisation au profit des collégiens et lycéens et leur famille avec un abondement du Département de 141 000 € sur 4 ans. Il s'agit ici de favoriser une prise de conscience sur les théories complotistes et conspirationnistes et sur les méthodes d'endoctrinement tout en s'appropriant valeurs de la République, apprentissage de la citoyenneté et lutte contre les discriminations. Il a permis de sélectionner plusieurs actions (représentation théâtrale suivie d'un débat et ateliers de sensibilisation pour les jeunes ou les familles).

#### L'animation d'un réseau de vigilance

Le Département de l'Eure anime un groupe de travail sur la prévention de la radicalisation dans le cadre du du groupe des 5 départements normands pour rechercher la mutualisation des bonnes pratiques. Cette action a abouti notamment à la signature du protocole du 13 avril 2018 relatif à "l'engagement des Départements de Normandie sur la prévention de la radicalisation".

Des fiches pratiques pour les élus de l'Eure composant un kit de prévention de la radicalisation ont été produites à 900 exemplaires. Les six fiches portent sur la définition de la radicalisation, les signes qui doivent alerter, des exemples de processus de radicalisation, les schémas de prise en charge et une bibliographie assez complète.

Ce kit a été le support de communication du GIP lors de sa participation à deux forums en 2019, l'un sur le numérique et le second sur la sécurité intérieure. Il vient d'être mis à jour pour être à nouveau adressé en format dématérialisé aux élus.

Le GIP a organisé l'intervention, dans deux EPCI, de l'unité de concours de la lutte anti-terroriste (UCLAT). Le contenu de l'intervention englobe :

- présentation rapide des services de lutte contre le terrorisme ;
- définitions : terrorisme, radicalisation, liens entre les notions ;
- la réponse publique ;
- les indicateurs de basculement dans la radicalisation ;
- présentation rapide du GIP.

Une étude menée par une équipe de sociologues, nommée " Mobiliser les habitants et les acteurs sociaux pour prévenir les processus de radicalisation et de « séparatisme » culturel dans les quartiers prioritaires de politique de la ville", est engagée depuis mai 2021 sur les villes d'Évreux, Val-de-Reuil et Vernon. Son objectif est d'initier à court terme la constitution d'un réseau attentif aux processus de rupture culturelle, fortifiant le dispositif de lutte contre les phénomènes de radicalisation. L'étude pourrait également déboucher sur la création d'une formation diplômante. Les résultats sont attendus pour octobre 2022.



# CHIFFRES CLÉS 2022

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Dans le cadre du dispositif d'aide en faveur de la vidéo-protection des espaces publics communaux, le Département a accompagné 27 communes dans le déploiement de leur réseau. Ainsi, près de 310 000 € ont été engagés permettant d'installer plus de 320 caméras.

## SÉCURITÉ INCENDIE

221 subventions ont été accordées pour un montant de près de 2 M€ et 37 citernes mises à disposition des communes (chiffres au 13/7/22).

## PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

131 jeunes ont été accompagnés par les éducateurs vers les services appropriés pour être pris en charge dans leur démarche.

De nombreuses interventions suscitées par les acteurs du territoire ont eu lieu.

Les éducateurs ont participé à 3 à 6 actions collectives par ville dont une sensibilisation au rodéo urbain qui a été particulièrement apprécié.

## PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

- 281 séances de sensibilisation ou de formation
- 2482 élus, bénévoles et professionnels formés
- Intervention dans les 56 collèges du Département auprès des agents du Département
- 52 situations préoccupantes signalées à l'Etat. 8 situations accompagnées dans ce cadre, dont 1 en cours
- Au 30 juin 2022 3204 jeunes et leurs familles ont pu être sensibilisés, relevant de 19 établissements dont l'EPIDE de Val-de-Reuil

# ACTION PHARE 2022

## PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

La sensibilisation et la formation sont assurées sur une à trois demi-journées en fonction des attentes du public, pour donner des éléments de langage, les outils de détection, de compréhension et de prise en charge du processus de radicalisation. Depuis le début du dispositif, il y a eu 281 interventions et 2482 personnes sensibilisées ou formées (situation au 31/08/2022). Cela concerne des élus, des agents, des bénévoles ou des professionnels de plusieurs collectivités ou structures partenaires : Aubevoye, Elbeuf, Évreux, Gisors, Seine Normandie Agglomération, cantons de Pacy-sur-Eure et Verneuil-sur-Avre, Département de l'Eure, SDIS, PSL27, CDOS27, EPIDE, SNU, CAF, ...

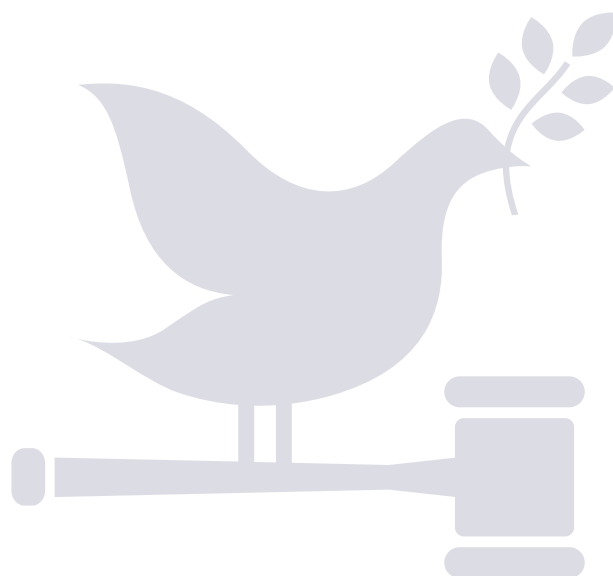
Le programme d'intervention est révisé chaque année pour intégrer les études récentes sur le sujet de la radicalisation et s'adapter aux attentes du public.

# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2022

- Poursuite et développement du dispositif d'aide, notamment pour la création de polices municipales (si possible pluricommunales ou en commune nouvelle).
- Avant-dernière année de déploiement des aides à la défense extérieure contre l'incendie.
- Nouvel appel à projets "valeurs de la République et citoyenneté" du GIP prévention de la radicalisation, en partenariat avec la CAF.



**FAMILLE,  
PROTECTION DE  
L'ENFANCE ET ÉGALITÉ  
FEMME/HOMME**

# INTRODUCTION

## FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

La mise en œuvre d'actions et de mesures pour développer l'accompagnement parental vise à lutter contre les inégalités sociales dès la naissance avec un volet important de repérage et de développement attendu de compétences parentales pour accompagner les jeunes enfants et répondre à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Les dernières années impactées par la crise sanitaire ont montré une évolution dans les informations préoccupantes remontées à la cellule de recueil avec une montée en puissance des violences intrafamiliales, de difficultés de mal-être ainsi qu'une libération de la parole sur les violences sexuelles.

Le Département cherche donc à adapter les actions menées dans le cadre du repérage, la prise en charge, de l'évaluation et de l'accompagnement.

Égalité femme/homme

Le Département, en tant que collectivité territoriale, est un acteur essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par son statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de ses politiques publiques, par sa connaissance et sa capacité d'animation des territoires, il constitue un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

# STRATÉGIE ET PLAN D'ACTIONS EN COURS

## FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

Un plan d'actions défini dans le cadre de la stratégie nationale de la protection de l'enfance 2020-2023 s'articule autour de 4 grands engagements :

- Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille
- Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures
- Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits
- Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte

Le Département s'est engagé auprès des services de l'État à la mise en œuvre effective de 50 actions d'ici le 30 septembre 2023.

## ÉGALITÉ FEMME/HOMME

La stratégie départementale se définit autour de deux axes

- **Un volet égalité professionnelle** qui s'est traduit par la définition et la mise en place d'un plan d'actions triennal. Ce plan a pour objectifs de prendre en compte la politique d'égalité & de mixité professionnelle dans la gestion des ressources humaines, de diffuser une culture de l'égalité en interne, et de favoriser l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle du personnel départemental.
- **Un volet égalité transversal à de nombreuses politiques publiques** : l'accès aux pratiques sportives, la parité dans les pratiques culturelles, la prévention et l'accompagnement des Eurois face aux violences intrafamiliales, le soutien au leadership féminin entrepreneurial etc.

# RÉALISATIONS 2022

## FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

- Poursuite des actions collectives sur le développement du langage destinées aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents pour favoriser et préparer une meilleure intégration scolaire et lutter contre les inégalités sociales. Une orthophoniste de PMI est référente de la qualité et de la mise en œuvre de ces actions.
- Mise en œuvre de diverses mesures d'accompagnement des parents et des enfants pour favoriser le maintien des enfants à leur domicile, accompagner des adolescents dans des projets professionnels ou scolaires, développer les compétences parentales et ainsi lutter contre les inégalités sociales.
- Renforcement de l'équipe de PMI afin de développer l'activité préventive avec notamment l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse réalisé par les sages-femmes et le renforcement des visites à domiciles notamment dans les familles avec des enfants jusqu'à 24 mois.
- Mise en place de consultations de puériculture pour favoriser l'accompagnement des jeunes parents dans tous les domaines de la vie d'un jeune enfant (sommeil – alimentation – conseils éducatifs ...).
- Mise en place de manière expérimentale d'un bilan médical complet (y compris orthophonique, psychomoteur et psychologique) pour les enfants de moins de 6 ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance. La mise en place d'actions correctives au plus tôt permet d'infléchir les courbes de développement.
- Formation des professionnels au développement des compétences psychosociales (parents et enfants)

## ÉGALITÉ FEMME/HOMME

- Plan d'actions triennal en faveur de l'égalité professionnelle : un premier bilan du plan a été remis au préfet de l'Eure en mai 2022 comme le prévoit l'obligation légale. Engagement de la deuxième année du plan plus ambitieuse dans la déclinaison des actions avec des périmètres plus larges.
- Participation au groupe de travail national initié par association des administrateurs territoriaux de France autour de l'égalité Femme/Homme dans l'administration en tant que collectivité expérimentale.
- Mise en place du dispositif AVDHAS (acte de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexiste) mis en place pour le signalement de comportements sexistes et discriminatoire à destination des femmes et des hommes.
- Exposition sur l'égalité Femme-Homme acquise par la Médiathèque départementale de l'Eure, une approche paritaire de l'action culturelle et patrimoniale départementale.
- Promotion et accompagnement de l'entreprenariat féminin, en lien avec la CCI (Réseau Femmes & challenge) et la CMA, avec l'objectif de créer un collectif eurois de femmes artisanes indépendantes dans le secteur du bâtiment.
- Développement d'interventions en milieu scolaire (primaire et secondaire) ainsi que dans les ESMS des conseillères conjugales du Centre de Promotion en Santé Sexuelle. Les conseillères conjugales du service de PMI agissent pour l'égalité du genre auprès de tout public.

# CHIFFRES CLÉS 2022

## FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

- 962 enfants placés chez des assistants familiaux au 29 septembre 2022.
- 1938 mesures alternatives au 29 septembre 2022.
- 17 nouvelles formations assistants familiaux pour le site dédié au transport (440 assistants familiaux ayant déjà été formés en 2021).

## ÉGALITÉ FEMME/HOMME

- Évolution des effectifs stables parmi les agents du Département : 67 % de femmes et 33 % d'hommes en lien avec les différences observées dans les métiers.
- En moyenne toutes catégories confondues, la quotité moyenne d'une femme est de 0.96 contre 0.99 pour les hommes (96 % de temps partiel pour les femmes).
- 85 % des demandes de télétravail émanent de femmes (qui représentent 67 % des agents). Le premier motif évoqué est celui de faciliter l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

# ACTIONS PHARES 2022

## FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

### Enquête de satisfaction des parents des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance

Grace à cette campagne qui a été menée en avril et mai 2021 :

- 154 parents ont été interviewés sur les 821 parents dont les coordonnées étaient renseignées dans IODAS, soit 19 % de parents interrogés.
- Les entretiens ont été menés par des étudiants de l'IRTS-IDS de Canteleu, sur les centres médico-sociaux proches de leurs domiciles ou, en très grande majorité, par téléphone.
- L'exploitation des résultats de ce questionnaire donnera lieu à une présentation lors d'un COPIL de l'ODPE qui se réunira sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Des pistes de travail seront soumises à la validation du COPIL pour aboutir ensuite à la constitution de groupes de travail.

## ÉGALITÉ FEMME/HOMME

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la lumière a été faite sur des métiers traditionnellement plutôt masculins. Un reportage vidéo a ainsi été réalisé pour de témoignage d'une femme agent d'exploitation des routes. Elle a été diffusée en interne et sur les réseaux sociaux.

Lors du forum des stages de 3<sup>ème</sup> organisé par le Département, une attention particulière est portée pour casser les idées reçues sur le genre des métiers auprès du jeune public.

Le catalogue de Noël à destination des enfants des agents est lui aussi non genré.

# CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

### FAMILLE/ PROTECTION DE L'ENFANCE

Les perspectives en matière d'aide sociale à l'enfance pour 2023 sont la poursuite du déploiement de l'ensemble des actions contractualisées dans le cadre de la stratégie protection de l'enfance qui visent une égalité des chances de chaque enfant, une reconnaissance anticipée d'un éventuel handicap, le maintien dans sa famille autant que possible...

Suite au bilan très positif des mesures de diversification de l'offre en protection de l'enfance expérimentées depuis 2018 et permettant un accompagnement des familles et des jeunes dans un cadre renforcé au domicile, des mesures supplémentaires doivent être créées en 2023 permettant d'accompagner au moins 150 jeunes supplémentaires. Par ailleurs, le dispositif va faire l'objet d'une démarche continue d'amélioration de la qualité pour garantir des parcours sans rupture.

### ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Mise en place d'actions de sensibilisation des femmes à l'impact immédiat et à venir sur la rémunération lors d'un passage à temps partiel (incidence sur le calcul de leur retraite à terme).

Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des agents pour valoriser le recours au temps partiel des hommes, notamment pour la garde d'enfant.

Refonte globale de l'action sociale en prenant en compte la question des besoins spécifiques de tous agents, de toutes les configurations familiales notamment les familles mono parentales souvent portées par des mères.

# **TOURISME ET ATTRACTIVITÉ**



# INTRODUCTION

Le schéma départemental du tourisme est arrivé à son échéance le 31 décembre 2021. La Région Normandie a lancé les travaux d'élaboration de son nouveau schéma régional 2022-2028 auquel les Départements sont associés, révisant leur propre schéma de manière concomitante.

Le tourisme est une compétence partagée aux différents échelons territoriaux, ce qui nécessite la recherche de complémentarité et de synergie entre les différents acteurs qui interviennent sur ce secteur pour une meilleure efficacité des moyens dédiés. Aussi, une période de concertation a été mise en place au cours des années 2021 et 2022.

Cette période de transition a permis d'associer les territoires ainsi que les services internes du Département, ce qui a conduit à proposer une nouvelle stratégie touristique qui fait ressortir :

- les filières prioritaires telles que les loisirs actifs de pleine nature, le cyclotourisme, la gastronomie et la valorisation des villes et villages ;
- Une nouvelle stratégie élaborée à l'échelle départementale sur laquelle les territoires peuvent s'appuyer.

Ces priorités réaffirmées vers le patrimoine local, le tourisme de nature, les circuits courts, les villes et villages participeront à ouvrir certaines parties du territoire à des flux touristiques et à renforcer et diversifier les retombées économiques sur le territoire notamment vers l'hébergement et la restauration.

## STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION EN COURS

Accueillir les touristes sur des sites patrimoniaux de l'Eure

- Les sites culturels du département : des sites d'exception
  - Harcourt : créer une offre touristique unique dans le nord de la France.
  - Levasseur : ouvrir au tourisme un fleuron de l'histoire industrielle.
  - Gisacum : définir un nouveau projet scientifique tourné vers le public.
  - Maison Bonnard : offrir une halte impressionniste sur la Seine à vélo.
  - Des sites sur lesquels les territoires s'engagent ( ex : château Gaillon, Gisors, Gaillard...).
- Les escapades nature : l'atout vert de l'Eure
  - Développer le cyclotourisme avec l'Eure à vélo et les boucles locales.
  - Mettre en tourisme l'offre de randonnée pédestre et équestre.
  - Qualifier l'offre de sports de nature (nautique, escalade, trail ...) avec l'élaboration d'un PDESI.
  - Initier des événements sportifs de haute envergure.

- Les villes et les villages : au cœur de l'identité de l'Eure

- Accompagner les communes d'intérêt touristique et leurs acteurs privés (commerce, hébergement, patrimoine, offre touristique...).
- Cibler des labels touristiques reconnus à développer (Plus beau village de France, Petite cité de caractère, Accueil vélo, Bistrot de Pays...).
- Impulser une dynamique événementielle (Pierres en Lumières, Journées européennes du Patrimoine, festivals locaux ...).

Accompagner les porteurs de projets pour développer une offre de qualité à visée de retombées économiques

- Aider au développement des acteurs déjà implantés.
- Rechercher des nouveaux investisseurs.
- Soutenir les porteurs de projet de la conception à la réalisation.
- Animer le réseau des facilitateurs de projet (financeurs, EPCI, chambres consulaires...).
- Mettre en place et animer des dispositifs d'aides pour les hébergements et les sites touristiques.
- Accompagner les territoires dans leurs projets de développement touristique (ingénierie et financements).

Dans la poursuite de ce travail, une nouvelle concertation avec les offices de tourisme et EPCI ainsi qu'avec les professionnels du secteur devra être menée pour compléter ce plan d'actions et permettre son appropriation par tous.

## RÉALISATIONS 2022

Le Département a révisé son schéma départemental des véloroutes voies vertes dans lequel ont été priorités 11 itinéraires représentant 750 km de voies vertes ou partagées sur le territoire.

3 itinéraires nationaux, 4 itinéraires régionaux, 4 itinéraires départementaux mailleront ainsi le territoire. Pour développer ce tourisme durable et générer les retombées économiques attendues, le Département s'appuie sur les collectivités territoriales en animant un Club Vélo avec les techniciens des EPCI et des Offices de tourisme. Un travail est mené également avec les chambres consulaires autour d'un "Business club Seine à Vélo" pour faire émerger des offres de services lucratives répondant aux besoins des cyclotouristes. Plus de 50 acteurs économiques (hébergeurs, restaurateurs, loueurs de vélo, hôteliers).

Valorisation du tourisme fluvial en vallée de Seine : participation pour la 2<sup>ème</sup> fois aux Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial et Fluvestre qui se tiendront à Arles les 8 et 9 novembre 2022 afin de promouvoir la marque Seine Valley Destination.

L'objectif est ainsi d'accompagner le développement d'un tourisme plus vert et durable, contribuant à mettre en valeur le territoire eurois ( circuits courts, ENS, patrimoine...)

# CHIFFRES CLÉS 2022

- 8 millions de nuitées, dont 2,5 millions de nuitées marchandes
- Plus de 1000 escales sur les haltes fluviales euroises
- 11 itinéraires cyclables à conforter et/ou réaliser représentant 750 km de voies vertes ou partagées
- Sur l'année 2021, au 17 septembre, on comptabilisait 125 757 passages vélos sur les 4 compteurs départementaux situés sur les voies vertes existantes, et plus de 300 000 passages piétons.

## ACTION PHARE

Sortie du guide du routard de l'Eure

## CONTRIBUTION AUX ODD



## PERSPECTIVES 2023

Création d'une agence d'Attractivité euroise (délibération du conseil départemental du 21 octobre 2022).

Direction de l'Environnement,  
de l'Espace Rural et de l'Agriculture

**HOTEL DU DÉPARTEMENT**

Boulevard Georges-Chauvin  
CS 72101  
27021 Evreux Cedex  
Tél 02 32 31 50 50